INTERNATIONAL

# L'ACTUEL

Le magazine de l'économie et du partenariat international

N° 215 Octobre 2020 - 150 DA

www.actuel-dz.com

L 20215 - 10 - A - 150 DA - DZ

# L'INCLUSION FINANCIÈRE
# UN ENJEU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL MAJEUR

mobilis موبيليس

www.mobilis.dz

# Ne subissez plus l'information économique

## lisez juste l'essentiel

www.actuel-dz.com

# Édito

## Sauver l'économie nationale...

Les défis de l'économie nationale face à la crise financière actuelle s'avèrent des plus ardus, mais les ambitions ne manquent pas, sourtout que les leviers bancaires, monétaires et financiers occupent une place importante, voire primordiale dans la gestion macroéconomique.

En effet, le développement économique du pays et l'annonce de prochaines réformes donnent beaucoup d'espoir aux professionnels du domaine. D'ailleurs, la réforme financière n'a jamais été aussi prise au sérieux que ces derniers mois. Pour parer à cette crise, tout le monde s'accorde à dire que le système bancaire mais aussi fiscal doivent être profondément revus afin de répondre aux préoccupations actuelles des opérateurs économiques.

Nonobstant un plan ambitieux de réformes, la reprise sera lente vu la profondeur des déséquilibres macroéconomiques, l'absence d'une économie hors pétrole, la récession mondiale et ajoutez à tout cela l'invité surprise, la Covid-19, qui a mis l'économie du pays à genoux. Cette crise devrait laisser des cicatrices pendant longtemps et poser d'immenses défis aussi bien à l'échelle nationale que mondiale■

***L. K.***

# Vu ailleurs... en images

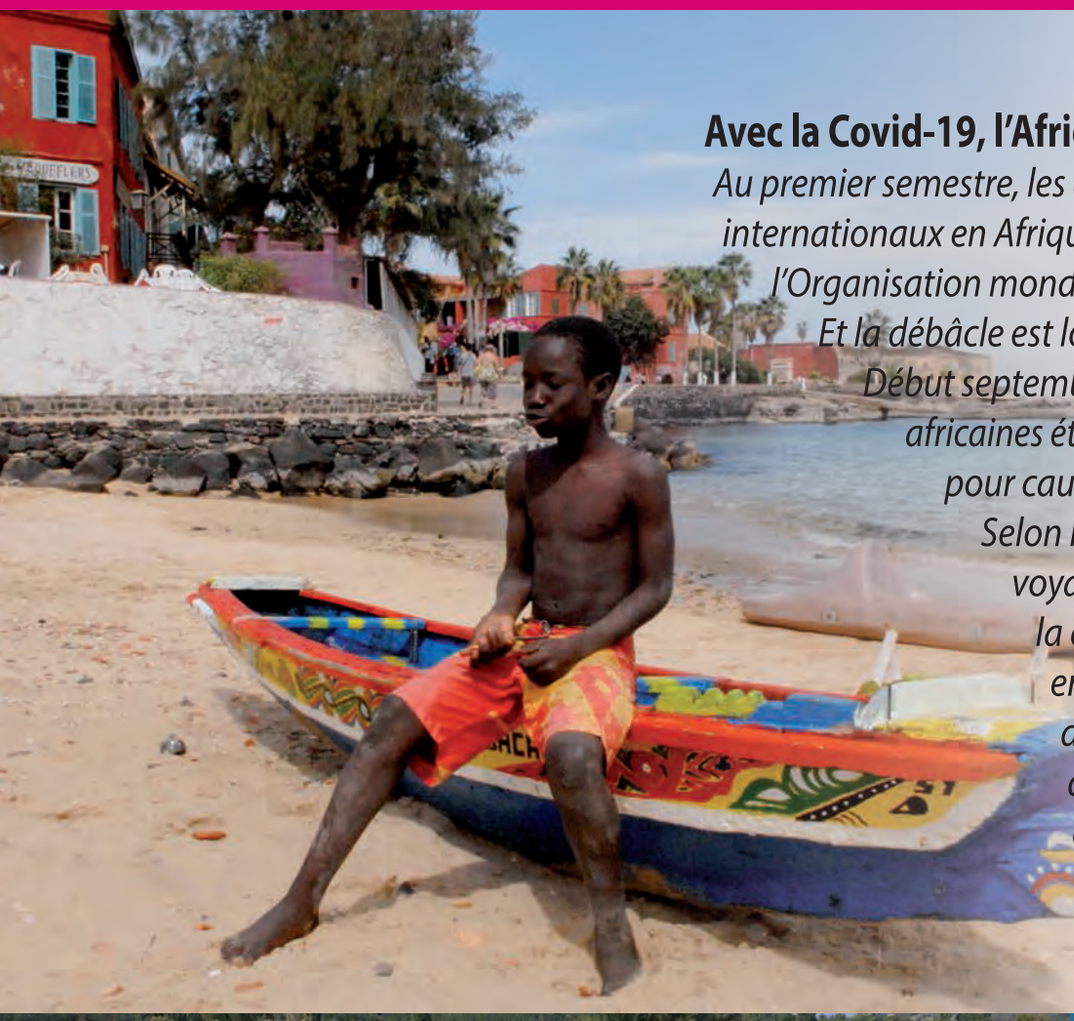

## Avec la Covid-19, l'Afrique pleure ses touristes

*Au premier semestre, les arrivées de voyageurs internationaux en Afrique ont chuté de 57%, selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Et la débâcle est loin d'être terminée. Début septembre, 50% des destinations africaines étaient toujours inaccessibles pour cause de frontières fermées. Selon le Conseil mondial du voyage et du tourisme (WTTC), la crise du secteur pourrait entraîner la destruction de 7 millions à 17 millions d'emplois sur l'année 2020, dans une région du monde déjà frappée par un taux de chômage très élevé.*

## Upie (Drôme) - France :
## Un agriculteur offre trente tonnes de tomates bio pour éviter le gaspillage

*C'est la fin de la saison des tomates. Ce maraîcher bio installé à Montmeyran, dans la Drôme, s'est retrouvé avec trente tonnes de tomates jugées trop mûres par l'industriel qui les lui achète. Relayant l'information sur YouTube, il a proposé à toutes les personnes qui en auraient envie de venir en récolter gratuitement. Cette initiative s'est avérée très efficace.*

## Sénégal : Akon City, la ville du futur

*A 100 km au sud de Dakar, difficile d'imaginer que bientôt on verra pousser la ville de demain Akon City, la cité que le rappeur américain d'origine sénégalaise Akon veut bâtir d'ici à 2029.*

## La Thaïlande renvoie à des touristes un colis rempli de déchets laissés dans un parc national

*Face aux nombreux déchets qui polluent le parc national de Khao Yai, les autorités thaïlandaises ont pris une décision pour le moins originale : renvoyer cet amas de détritus aux touristes qui l'ont laissé sur place. Des sacs accompagnés de la note suivante : « Vous avez oublié certains de vos effets personnels au parc national de Khao Yai. »*

## La Chine a exporté des masques pour 40 milliards de dollars

*Covid-19 oblige, les ventes d'équipements de protection individuelle ont explosé. A eux seuls, les masques ont rapporté 71 milliards de dollars, soit une augmentation de 87%. La Chine a remporté la mise en raflant 57% du marché mondial, soit près de 40 milliards de dollars.*

*Ce projet, un brin mégalo dont le budget avoisine les 6 milliards de dollars (5,1 milliards d'euros), devrait être lancé en 2021.*

## Un millier d'avions sans repreneurs en 2021 ?

*Selon le cabinet IBA, plus d'un millier d'appareils arriveront en fin de bail. En effet, quelque 1.300 avions (dont 200 gros-porteurs) devaient retourner à leurs loueurs en 2021, ce qui n'est apparemment plus le cas avec la crise actuelle.*

# SOMMAIRE n° 215 - Octobre 2020

## EDITO

### Sauver l'économie nationale !

Nonobstant un plan ambitieux de réformes, la reprise sera lente vu la profondeur des déséquilibres macroéconomiques, l'absence d'une économie hors pétrole...

## Chiffre du mois

**50.000 tonnes**

Une cargaison de 50.000 tonnes de clinker a été expédiée vers le Gabon depuis le port d'Annaba par la cimenterie Cilas de Biskra■

## Phrase du mois

***Pedro Sanchez, président du gouvernement espagnol :***

*« L'Algérie est un partenaire stratégique extrêmement important pour l'Espagne et l'Europe. »*


**8** Crises sanitaire et pétrolière
**Une situation économique très difficile**

**10** Abandon progressif de la dimension sociale de l'État
**La volonté d'une grande transition**

**12** Eradication du marché de l'informel
**Entre avantages et inconvénients !**

**14** Réduire la facture d'importation de l'huile
**Cap sur la culture du colza**

**16** PME et start-up
**Un moteur de croissance en panne !**

**18** Dounya Boughambouz, présidente de la commission Start-up au sein du Gaan :
***« L'open innovation est un concept que nous pouvons adopter actuellement »***

**20** Politique monétaire
**Le gouvernement se triture les méninges**

**22** Révision de la Loi sur la monnaie
**L'optimisme s'installe**

**24** Impact de la monétique sur l'inclusion financière
**Un enjeu important dans le développement économique du pays**

**28** Bancarisation des fonds de l'informel
**La non-conformité à la chariâ est-elle seule responsable ?**

**30** Crise de liquidités
**Un voile noir sur l'économie nationale**

**32** Recouvrement d'impôts et de dettes fiscales
**Mission impossible**

**34** Les compagnies d'assurances en crise
**Quelle stratégie adopter ?**

**36** Hadj Mohamed Seba, P.-dg de la Compagnie centrale de réassurance (CCR) :
**Les assureurs doivent se réinventer**

**38** Ouverture d'agences bancaires en Afrique
**Elargir la zone de compétence et de couverture bancaire**

**40** Planche à billets
**Où est parti l'argent imprimé ?**

**42** Hydrocarbures
**Perspectives mondiales et algériennes**

**46** Relance du secteur minier
**Let's go !**

**48** Transport maritime
**Un jeu de poker en plein Covid-19**

**56** Farès Bouyoucef, consultant en stratégie et intelligence économique :
***« Il faut absolument redéfinir les différents rôles des attachés diplomatiques »***

**59** Accord d'association Algérie-UE
**Une révision pour de meilleures opportunités**

**60** Après la normalisation des relations israélo-émiraties
**La Turquie nouveau parrain des Palestiniens**

**62** Portrait : Ngozi Okonjo-Iweala
**Une Africaine à la tête de l'OMC ?**

## TOP

### Le chiffre d'affaires de Biopharm en hausse de 5,1% au 1er semestre 2020

Le chiffre d'affaires de Biopharm a enregistré une hausse de 5,1% et s'est établi à 34.251 millions de dinars contre 32.592 millions de dinars au premier semestre 2019■

## FLOP

### Une décroissance de 14% enregistrée chez Alliance Assurances au 1er semestre 2020

La compagnie Alliance Assurances a enregistré, au 30 juin 2020, une perte nette de 396 millions de dinars, soit une décroissance de -14%, en comparaison avec les résultats obtenus durant le premier semestre de l'année 2019■

**Les Nouvelles Revues Algériennes**
R.C. : 99B 0008985
I.S.S.N.: 1.111.1054

**Rédaction / Administration** :
Lot. Ben Achour Abdelkader Villa n° 27
Chéraga - ALGER
**Tél. :** +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
**Fax :** +213 (0) 23 39 50 92
**Site web :** www.actuel-dz.com
**e-mail** : redac@actuel-dz.com
l.actuel@gmail.com

**Directeur de la publication :**
MOHAMED KESSACI

**Directeur / Gérant :**
LAKHDAR KESSACI

**Rédaction :**
FAYÇAL ABDELAZIZ
AHMED BENALIA
RABAH KARALI
KHEIREDDINE BATACHE
FATIHA AMALOU
ABDELLAH BOURIM
HAMID MERZOUK

**Correction :**
WASSIM AHLEM

**Abonnements & Publicité :**
KAHINA DEBOUZ - SAAD
RABAH ABDESSELAM
OMAR HINA

**Direction technique et P.A.O. :**
DJAMEL ATMANI
SALIM RABIAI

**Régie Publicitaire et Abonnements :**
Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - ALGER
**Tél. :** +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
**Fax :** +213 (0) 23 39 50 92
**et ANEP Régie presse**
1, rue Pasteur - Alger

**Impression :** Imprimerie Ed diwan

**Distribution Centre par :**
ETS BOUNAB Nasreddine

**Dépôt légal :** Octobre 2020

Les manuscrits, photographies, illustrations ou tout autre document adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Crises sanitaire et pétrolière

# Une situation économique très difficile

**Inquiétude.** Avec une forte baisse des recettes pétrolières estimées à 25 milliards de dollars pour cette année, l'Algérie risque d'aller vers l'endettement et de procéder à des mesures extrêmes pour réguler la facture des importations et préserver la paix sociale.

Par Fayçal Abdelaziz

Fragilisée déjà par la chute drastique des cours du pétrole qui avait commencé en décembre 2014, l'économie algérienne a subi de plein fouet la crise sanitaire de Covid-19 avec ses conséquences à tous les niveaux. La persistance de cette pandémie présage des lendemains incertains, tandis que le gouvernement tente de trouver des solutions palliatives à cette situation économique jugée très difficile.

En effet, l'économie algérienne traverse actuellement, à l'instar du reste des pays de la région, une grave crise engendrée par la pandémie de coronavirus. Les mesures draconiennes prises depuis mars dernier pour freiner la propagation du virus ont impacté la vie économique du pays, provoquant, notamment, des pertes colossales pour les entreprises, des licenciements de salariés, une dégradation du pouvoir d'achat, la dépréciation de la monnaie nationale et une baisse des revenus aussi bien de l'Etat que des opérateurs économiques.

Selon les données de l'Office national des statistiques (ONS), l'Algérie a enregistré une baisse du PIB de 3,9% au premier trimestre et un taux de chômage qui avait dépassé les 15% en juillet, contre 11,4% pour l'année 2019.

La production industrielle du secteur public a reculé, quant à elle, de 14,1% durant le 2e trimestre 2020 par rapport à la même période de 2019. Des baisses au niveau de toutes les activités ont été accusées, avec des chutes importantes pour certaines durant la période avril-juin 2020, marquée par la propagation de la pandémie de Covid-19. Dans le secteur énergétique, les pertes des compagnies nationales sont estimées à près de 125 milliards de dinars. Selon le ministre de l'Energie, les recettes de l'Etat issues des exportations des hydrocarbures

ont diminué de près de 40% durant le 1e semestre 2020 par rapport à la même période de l'année 2019.

**Un milliard d'euros de pertes pour les entreprises publiques**

Certains secteurs comme les services et le fret sont quasiment à l'arrêt, alors que d'autres ont vu leur activité ralentir, à l'exemple du secteur de la construction. Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a évalué à près de 1 milliard d'euros les pertes des entreprises publiques en raison de la crise sanitaire.

*« L'Algérie fait face à une situation économique difficile et inédite en raison de plusieurs facteurs : la crise structurelle héritée de l'ère Bouteflika,*

*la chute des cours des hydrocarbures et, enfin, la crise de coronavirus »*, a souligné le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, lors d'une rencontre gouvernement-walis tenue en août dernier.

Selon des prévisions du Fonds monétaire international (FMI), l'Algérie devrait connaître en 2020 une récession (- 5,2%) et un déficit budgétaire parmi les plus élevés de la région.

Le niveau des réserves de change qui constituait jusque-là le seul moyen de faire face à la crise pétrolière depuis 2014 devrait reculer plus fortement que prévu d'ici à la fin 2020, pour atteindre 37,21 milliards d'euros, contre près de 200 milliards de dollars en décembre 2014. Avec une forte baisse des recettes pétrolières estimées à 25 milliards de dollars pour cette année, l'Algérie risque d'aller vers l'endettement et de procéder à des mesures extrêmes pour réguler la facture des importations et préserver la paix sociale.

## Préserver les réserves de change

C'est dans cette optique que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait instruit, lors d'une récente réunion, le ministère des Finances pour que tout engagement financier dans l'importation et toute transaction en devises soient soumis à l'approbation préalable du Conseil du gouvernement en vue de préserver les réserves de change. Cette mesure illustre parfaitement l'inquiétude des autorités du pays quant au devenir de l'économie nationale dans le cas de l'épuisement des réserves de change. Cette perspective n'est pas à écarter étant donné la baisse des recettes pétrolières, seule ressource en devise, et la morosité qui règne à l'échelle internationale impactant le marché pétrolier.

Des économistes n'écartent pas des scénarios d'aggravation de la situation économique de l'Algérie durant les prochaines années, prévoyant un retour à l'endettement extérieur et aux cycles des privatisations des entreprises publiques, ainsi que la réduction de manière substantielle des dépenses publiques et du poids de l'Etat à tous les niveaux■

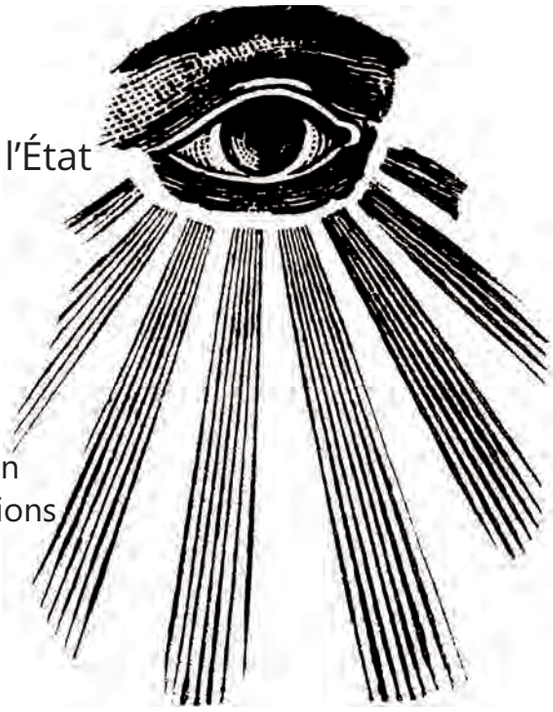

Abandon progressif de la dimension sociale de l'État

# La volonté d'une grande transition

**Changements.** Serait-ce le début de la fin de la dimension sociale de l'Etat algérien qui devra trouver de vraies solutions allant dans le sens de la rationalisation de la gestion des subventions et de la revue de l'ensemble d'un système bâti sur un modèle fragile, qui a rapidement montré ses limites face à la première crise survenue ?

Par A. A. BENALIA

La crise sanitaire de coronavirus conjuguée à celle de la chute des prix des hydrocarbures ont obligé les autorités à revoir leurs comptes en matière de dépenses de fonctionnement et d'équipement. Cela a été parfaitement biens ressenti au cours des deux années 2019 et 2020 lorsque le gouvernement a dû revoir à la baisse plusieurs rubriques budgétaires, notamment celles du fonctionnement des différents départements ministériels, avec des mesures accompagnant cette baisse telles que l'interdiction des sorties de visites de travail en fanfare, etc.

Même les dépenses d'équipement sont revues à la baisse et les réflexions sont menées à plusieurs niveaux afin de revoir le mode de financement de ces équipements pour les chantiers à venir ; ceux qui sont en cours de réalisation étant encore sous le coup des enveloppes budgétaires suivant le mode classique. Si la contrainte financière touche les dépenses de l'Etat en matière de budget, les autres dépenses qui ne sont pas moins importantes, en termes de montant, pourraient aussi faire les frais de la crise et sont potentiellement dans le viseur de l'Etat. Certains signes confirment ces hypothèses : plusieurs actions de restriction, de revues à la hausse de certains prix réglementés, le ton de certains discours, etc. Bien que les discours officiels actuels à l'attention du commun des citoyens vont dans le sens de la réassurance quant à la conservation des acquis sociaux, il faudrait, quand même, se rendre à l'évidence et considérer que la réalité économique finira par regagner sa priorité et estomper tous les discours et toutes les tentatives de contournement par des mesures ponctuelles, du fait de la profondeur de la problématique.

**Une paix sociale précaire...**

Dans un cadre où les ressources financières permettaient de racheter une paix sociale précaire du fait de la prédominance d'une embellie financière, qui était déjà jugée précaire, aux dires des experts à l'époque, il était possible de prendre des mesures ponctuelles et palliatives quant à d'éventuelles révoltes à caractères de revendications sociales. Le point positif est que cela a bien pu maintenir la paix précaire et a permis à certaines franges de la société d'accéder à des avantages qui ne sont pas disponibles ailleurs.

Mais en contrepartie, ce mode de fonctionnement a ouvert la porte à l'apparition ou à l'amplification de phénomènes, pour le moins néfastes, à l'exemple de celui de la contrebande de marchandise au niveau des frontières, celui de l'expansion et du renforcement de l'informel, celui de la distribution égale, mais injuste des avantages sociaux et des subventions de certaines matières et denrées à large consommation ou de première nécessité.

L'Etat algérien, au vu de la crise du crash des prix du pétrole qui a fait tirer toutes les alarmes et a mis au rouge tous les indicateurs, s'est vu contraint de revoir sa copie, dans laquelle le prix de référence du baril de pétrole, retenu pour la Loi de finance 2020, est de 50 dollars. Une différence abyssale par rapport au niveau des prix actuels. Tous les discours sur le caractère social de l'Etat algérien, ainsi que tous les discours sur le caractère immuable

des acquis sociaux se trouvent face à une dure réalité et commencent à se dissoudre à vue d'œil.

Le changement de tendance est d'ailleurs visible à travers les différentes déclarations des premiers responsables des départements ministériels, ainsi que du président de la République lui-même. Il est maintenant question de la révision du mode d'attribution des avantages sociaux et du mode de la subvention, pour aller vers des avantages individualisés et ciblés. La cible concernée n'est pas une nomenclature de matières ou de produits, mais une nomenclature de personnes.

Serait-ce le début de la fin de la dimension sociale de l'Etat algérien qui devra trouver de vraies solutions allant dans le sens de la rationalisation de la gestion des subventions et de la revue de l'ensemble d'un système, bâti sur un modèle fragile, qui a rapidement montré ses limites face à la première crise survenue ?

### Des mesures de transition encourageantes

Les nouvelles mesures prises par l'actuel gouvernement en matière de révision des prix des différents carburants, de suppression des avantages fiscaux pour certaines industries (montage automobile, montage et industrie d'appareils électroniques et électroménagers…), de lancement du domaine de la petite entreprise et de la start-up, de transformation énergétique pour l'intégration des énergies renouvelables, d'ouverture à l'investissement rentable et la suppression de certaines règles restrictives (51/49) sont toutes des indicateurs quant à la volonté d'une grande transition.

Une transition qui n'intègre pas la reconduction des avantages sociaux dans leur version actuelle, mais dans une autre version qui paraît être plus juste, du fait du ciblage par personne, mais qui inclut un certain nombre de changements, qu'il est indispensable de gérer :

- Le retour aux prix réels du marché pour tous les produits subventionnés jusqu'ici, ou une grande partie du moins ;
- La définition des avantages à accorder aux personnes qui doivent y ouvrir droit, avec une échelle de variation suivant la situation de chaque individu ;
- L'établissement des conditions d'éligibilité aux avantages dans leur nouvelle version ;
- L'établissement de la liste des personnes cibles suivant les critères arrêtés, et à la suite d'enquêtes approfondies, avec une gestion administrative appropriée ;
- L'élaboration d'un système permettant le suivi des situations individuelles pour la mise à jour des fichiers des personnes éligibles.

Il y va sans dire que l'élaboration d'un tel système est avantageuse en matière de gestion des subventions pour la rationalisation des dépenses, mais qui comporte aussi des risques qu'il va falloir anticiper et contre carrer au moyen de mesures spécifiques.

### Moderniser le système de gestion, une obligation

Tout d'abord, il y a la question du support de ce nouveau mode de gestion. Le fait qu'il s'agit à ce niveau de la gestion d'une grande masse d'informations relatives à des personnes ainsi que d'avantages ciblés pour ces personnes, ce qui implique obligatoirement que l'Etat doit disposer d'un système de gestion moderne qui s'appuie sur la numérisation des informations à gérer. Ce qui remet sur la table la question de la digitalisation de l'administration algérienne, que ce soit de l'état civil, de l'administration fiscale, ou tout autre organisme public chargé de la gestion d'un avantage donné. Cela permettra une facilitation de la gestion des avantages à attribuer, ainsi qu'une transparence et la traçabilité des informations du point de vue de l'éligibilité et de l'attribution des avantages.

Sur un autre plan, il faudrait anticiper la réaction populaire quant à la suppression des avantages actuels. Il y à croire que les choses ne se dérouleront pas avec la facilité escomptée, du fait de la non-préparation de cette transformation, lorsque les conditions permettaient de préparer une conduite de changement séante et s'étalant dans le temps pour un passage en douceur. Il y a lieu de tenir compte, également, que la mise en place du système d'information accompagnant la transformation qui doit s'opérer ne peut pas être menée sans engager des dépenses très coûteuses qui vont peser très lourd sur la trésorerie de l'Etat. Le coût ne comporte pas seulement celui de la mise en place, mais il y a lieu d'y ajouter celui de la prise en main, de la mise en œuvre des procédures et de leurs retombées sur les autres domaines.

Si la question des coûts liés à a mise en place de ce système est tributaire d'une décision politique, est-ce que la révolte sociale pourrait, à elle seule, freiner la volonté de l'Etat pour la réaliser ? Ou y a-t-il lieu de croire que cette volonté de réformes s'accompagnera des outils adéquats ? Est-ce un abandon définitif et total de cette dimension ou bien partiel et structuré sous une forme plus efficace ?

Eradication du marché de l'informel

# Entre avantages et inconvénients !

**Rigueur.** Le dossier de l'informel est épineux. Les gouvernements successifs ont tenté d'en finir avec le secteur en recourant à la force publique, mais toutes leurs tentatives ont été vaines, faute de vision et de stratégie. Aujourd'hui encore, en pleine crise sanitaire, l'idée de l'éradication de l'informel surgit à nouveau sur le devant de la scène.

En effet, depuis des mois, plusieurs hauts responsables de l'État ne cessent de clamer, à travers les colonnes de la presse, la nécessité de résoudre cette problématique une fois pour toute afin de permettre au pays de disposer de ressources financières supplémentaires pour relever les défis de développement qui se posent. Placée comme une priorité dans le programme d'action du gouvernement, les pouvoirs publics se préparent pour s'attaquer au marché informel. Cependant, la question qui se pose : le gouvernement dispose-t-il des moyens nécessaires pour s'attaquer et gérer à la fois les conséquences de son action ?

**Une mine d'or inexploitée !**

Du point de vue économique, l'éradication du marché de l'informel est une mine d'or que le gouvernement peut exploiter dans cette situation exceptionnelle pour venir à bout de la crise économique et financière qui secoue le pays. De ce fait, une série de mesures a été annoncée par les pouvoirs publics allant dans ce sens, dans l'objectif d'introduire l'argent de l'informel, estimé à près de 90 milliards de dollars, qui échappe au contrôle de l'État dans le circuit formel, en plus d'autres mesures qui accompagneront cette action sur le terrain, comme les facilitations accordées aux investisseurs et l'accompagnement et l'encouragement de la création de l'entreprise pour consolider les assises de l'économie formelle. Le gouvernement dispose-t-il de moyens pour la réorganisation de la scène économique nationale ? En fait, les moyens qu'offrent les nouvelles technologies aujourd'hui permettent de résoudre une partie importante de ce problème lancinant, mais les moyens seuls ne suffisent pas sans l'existence d'une véritable volonté politique pour aller au-delà du discours politique et d'agir sur le terrain pour fonder une économie solide qui pourrait résister à d'éventuels chocs du baril dans le futur.

**L'informel, un amortisseur social**

En effet, l'ambition du gouvernement d'aller au-delà du discours politique dans la lutte et l'éradication du marché de l'informel risque de se heurter à de nombreux facteurs. S'attaquer à la source de vie de nombreuses familles défavorisées ne sera pas sans conséquences. Aujourd'hui, le marché de l'informel, même s'il est dans l'illégalité, il joue le rôle d'un amortisseur social. Faute d'alternative, les citoyens se dirigent de plus en plus vers l'informel pour prendre l'ascenseur social pour les uns et gagner dignement leur vie pour les autres dans un pays où le taux de chômage demeure inquiétant, notamment durant cette période de crise sanitaire qui a poussé une partie des entreprises à baisser rideau. Conséquences : des milliers de travailleurs dans la rue sans aucune ressource financière. Maçons, manœuvres, coffreurs, ferrailleurs, vendeurs à la sauvette, plombiers… gagnent leur vie en générant l'argent frais pour répondre aux besoins de leurs familles.

Certes, l'accroissement de la taille du marché de l'informel est inquiétant, mais avant de s'attaquer aux conséquences, le gouvernement doit se pencher sur les causes qui sont à l'origine de l'apparition de ce marché et son impact sur la société pour couper le mal de la racine. Et ce ne serait que par la prise de décisions courageuses et encourageantes à la fois. Car, l'éradication de l'informel exige la création davantage de postes d'emploi et de proposer des alternatives à ces gens qui activent dans ce secteur, à travers l'encouragement de la création des entreprises et pourquoi pas la création du statut d'auto-entrepreneur, comme cela se fait dans les autres pays les plus développés■

Abdellah B.

التأمين الشامل
CAAT
UNE TOTALE ASSURANCE

الشركة الجزائرية للتأمينات
COMPAGNIE ALGERIENNE DES ASSURANCES

La meilleure **protection** de vos biens et de votre **activité**

Siège social: **52, Avenue des Frères Bouadou Bir Mourad-Rais Alger**
Tél.: +213(0) 23 56 93 24 à 33 Fax: +213(0) 23 56 93 78 - 56 93 84
**info@caat.dz** **www.caat.dz**


L'ACTUEL 215 - 10/2020 Anep n° 2016102313

Réduire la facture d'importation de l'huile

# Cap sur la culture du colza

**Intéressant.** *« L'Algérie dispose d'une superficie de plus de 2,5 millions hectares susceptibles d'être consacrés à la culture du colza qui est une plante peu exigeante »*, a indiqué Mohamed El-Hadi Sakhri, directeur général de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC).

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, a présenté récemment la nouvelle feuille de route de son secteur qui table, entre autres, sur une production nationale d'huile et de sucre qui peut couvrir au moins 30% des besoins du pays à l'horizon 2024, en s'appuyant principalement sur l'agriculture saharienne.

### Une facture salée d'1,5 milliard de dollars annuellement

En outre, parmi les principaux objectifs inscrits dans le nouvel itinéraire du département ministériel de l'Agriculture figure, notamment, le développement des cultures industrielles. Il est question également de la valorisation intégrée des produits, notamment la production d'huiles alimentaires, de betteraves sucrières, de maïs… qui sont considérés comme des filières stratégiques. Dans ce contexte, le ministre a déclaré que l'importation de ces denrées alimentaires coûte annuellement au pays environ 1,5 milliard de dollars, tout en soulignant que l'Algérie dispose des moyens nécessaires pour produire ces dernières, en particulier dans les zones sahariennes. Les études menées avec l'accompagnement de l'Agence spatiale algérienne montrent la possibilité d'allouer 1 million d'hectares à l'horizon 2024 aux potentiels investisseurs pour la production de ces matières destinées à l'industrie manufacturière.

### Le colza, une option incontournable

*« L'Algérie est capable de cultiver du colza sur 500.000 hectares dans les quatre prochaines années »*, a affirmé le directeur général de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), Mohamed El-Hadi Sakhri. Dans ce sillage, il a souligné que les indicateurs actuels montrent que *« l'objectif du ministère de l'Agriculture de consacrer durant la saison 2020-2021 une superficie de 3.000 hectares au titre de la première année expérimentale de culture du colza en Algérie sera dépassé »*.

Monsieur *« Colza »* du ministère de l'Agriculture, qui chapeaute d'ailleurs le programme de développement de cette culture, a précisé que la première année sera consacrée à la multiplication des semences sur 1.000 hectares en prévision des prochaines saisons, ajoutant que chaque hectare permettra de produire 10 quintaux de semences et chaque quintal permettra, à son tour, de cultiver 20 hectares. *« L'Algérie dispose d'une superficie de plus de 2,5 millions hectares susceptibles d'être consacrés à la culture du colza qui est une plante peu exigeante »*, a ajouté le même responsable qui a assuré que *« dans une première phase, l'on se dirigera vers la récupération des terres incultes, du fait que les longues racines du colza permettent de contribuer à une fertilisation naturelle du sol, et vers l'implication du plus grand nombre d'agriculteurs »*.

L'ITGC a engagé les préparatifs nécessaires pour remporter ce défi et faire économiser au pays les charges d'importations de ces produits, assure son directeur qui a rappelé que l'Institut a effectué des expériences concluantes de culture du colza en 2008 et en 2017 et dispose de quantités importantes de semences de colza. Beaucoup d'opérateurs économiques activant dans le secteur de production de l'huile de table ont manifesté leur volonté d'acquérir toutes les quantités produites de colza, a déclaré le directeur de l'ITGC qui a estimé que cela incite davantage les agriculteurs à s'impliquer dans ce programme de culture du colza, dont le prix du quintal sera indexé sur son cours sur les bourses internationales.

Le même cadre a indiqué que les rencontres de sensibilisation qu'il a animées dans plusieurs wilayas ont montré *« un grand intérêt des agriculteurs pour ce programme »*. La rencontre de sensibilisation tenue à

Guelma a permis aux participants de soulever diverses questions liées, notamment, à l'itinéraire technique de cette culture et à ses perspectives de développement dans le pays.

**Mise en place d'une organisation juridique**

L'organisation juridique de l'Office national de développement de l'agriculture saharienne, conformément aux décisions du Conseil des ministres du 3 mai 2020, aura pour mission de développer et promouvoir les cultures industrielles stratégiques sur les terres sahariennes, notamment les céréales, dont le maïs et les industries sucrière et oléagineuse. Cette démarche intervient en exécution des engagements de monsieur le président de la République de réduire la facture d'importation et de rendre disponibles les matières premières brutes nécessaires à la production des denrées de large consommation, à travers l'exploitation des potentialités qu'offre l'agriculture saharienne, pour augmenter les capacités agricoles du pays et assurer la sécurité alimentaire.

L'Office, dont le siège sera implanté à Ghardaïa, aura à simplifier les procédures et accompagner les investisseurs et porteurs de projets structurants et intégrés. Il se chargera également d'accompagner les porteurs de grands projets d'investissements agricoles qui permettent de développer les cultures industrielles stratégiques, destinées à remplacer les matières premières importées massivement par les opérateurs économiques.

Au terme de cet exposé, le président de la République a rappelé la nécessité de garder en vue l'objectif économique national de la création de cet Office, à savoir s'affranchir le plus tôt possible de l'importation des cultures sucrières, des oléagineuses et du maïs pour économiser la devise, insistant sur l'impératif de déterminer les droits et obligations des parties opérant avec l'Office national de développement de l'agriculture saharienne, suivant un cahier des charges précis.

Enfin, il faut savoir que le colza est une culture largement répandue dans le monde, surtout dans les zones tempérées fraîches, principalement pour l'alimentation animale, pour la production d'huile alimentaire et plus récemment pour la production de biocarburant■

R. K.

PME et start-up

# Un moteur de croissance en panne !

**Incertitude.** Très affecté par le virus de la Covid-19, le poumon de la croissance économique demeure en panne, et de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) risquent l'asphyxie. La mise à l'arrêt de l'activité économique dans le pays depuis près de six mois, en raison de la crise sanitaire, n'est pas sans conséquences sur les acteurs économiques.

Si les PME sont un moteur de croissance, leur dépendance du marché et son évolution dans le contexte actuel lui font défaut. Cette pandémie a démontré qu'en temps normal, les PME peuvent tirer la croissance vers le haut en peu de temps, mais dans les situations de crise, elles deviennent les premières victimes menacées de disparition. Outre la concurrence déloyale qui marquait le marché depuis des années, la crise sanitaire a frappé les PME de plein fouet. Charges alourdies, personnels licenciés, recettes diminuées... désormais, les PME font face à un avenir incertain.

Entre l'absence d'alternatives et le manque de perspectives, les chefs d'entreprise ne savent plus à quel saint se vouer pour les faire sortir de cette situation des plus difficiles. En effet, bien avant l'apparition de la crise sanitaire, en 2019, d'après les chiffres du ministère de l'Industrie, 25% des 31.000 PME créées ont disparu. Ce qui laisse dire que l'espérance d'une PME est minime dans les temps normaux. Que dire alors des moments de crise ?

Si la situation sanitaire du pays l'avait obligé à durcir les mesures de confinement pour sauver les vies humaines, le gouvernement est appelé aujourd'hui à gérer les conséquences de ses décisions, dont celle de venir au secours des acteurs économiques en difficulté. Certes, dans son plan d'action, le gouvernement a promis des facilitations et des encouragements au profit des PME impactées par la crise. Il affirme avoir placé le développement et l'accompagnement des PME et des start-up au centre de ses préoccupations, en raison de leur poids réel dans le développement économique du pays. Une batterie de mesures a été adoptée pour redynamiser l'activité économique du pays.

Outre les facilitations fiscales annoncées par le ministère des Finances le mois de mai dernier, le gouvernement estime que l'introduction de la finance islamique sur le marché permettra de jouer un rôle important dans la relance de l'économie nationale et ce, à travers les facilitations d'accès aux crédits halal pour les entreprises et les start-up. Certes, dans les économies des pays développés, la place de la PME est primordiale en raison de son pouvoir et de son impact sur le terrain, mais dans le cas de l'Algérie qui dispose d'une population globale de PME, en 2019, de 11.71.945 entreprises, dont 97% sont de toutes petites entreprises, d'après les données du ministère de l'Industrie, la relance de l'économie devient une mission très difficile à accomplir.

De ce fait, le gouvernement doit revoir ses cartes pour sauver les PME qui méritent d'être sauvées pour ne pas refaire les mêmes erreurs du passé, en jetant l'argent public par la fenêtre pour finir dans les poches de certaines catégories d'entrepreneurs dont les entreprises n'existent que sur le papier.

Enfin, en attendant le passage de cette crise sanitaire, c'est le flou total qui s'installe. Les PME sont face à un avenir incertain à cause de l'absence de données sur l'évolution de cette pandémie qui a mis l'économie mondiale à genoux et remis en question le système économique fragile des pays comme l'Algérie■

A. B.

MONO® ELECTRIC

www.monoelectric.com

# chrome

*Si vous voulez créer votre propre style de décoration, Serie Chrome ...*

5 Ans GARANTIE

www.monoelectric.com

Dounya Boughambouz, présidente de la commission Start-up au sein du Gaan :

Lancé en janvier 2020 par un groupe d'entreprises algériennes activant dans le secteur du numérique, le Groupement algérien des acteurs du numérique (Gaan) s'est donné pour mission de fédérer les initiatives et capitaliser les compétences en matière de transformation digitale. A la tête de la commission Start-up et Entreprenariat au sein du même organisme, Dounya Boughambouz, la seule femme à faire partie du Board qui le pilote. Elle a accepté de se prêter au jeu des *« questions-réponses »* de *L'ACTUEL*. Entretien exclusif.

# *“L'open innovation est un concept que nous pouvons adopter actuellement”*

**L'ACTUEL : Avant tout, merci, Mme Boughambouz, d'avoir accepté de nous accorder cet entretien ! Pouvez-vous nous faire une brève présentation de votre parcours ?**

**Dounya Boughambouz :** Je vous remercie pour votre sollicitation ! Actuellement cadre chez Oeredoo, j'ai 18 ans d'expérience dans le secteur des télécommunications, dont 6 années à la tête du programme tStart (technology Startups), lancée en 2013 par Ooredoo et l'ANDPME, pour promouvoir l'écosystème entrepreneurial en Algérie. Je suis également présidente de la commission Start-up et entreprenariat du Gaan. En 2017, j'ai obtenu mon MBA de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne, et je suis co-fondatrice de Robokids Academy ; la première académie dédiée à l'apprentissage des sciences du numérique en Algérie (code, programmation robotique, objets connectés...) pour les enfants et les jeunes Geeks.

**Qu'est-ce que le Gaan et quelles sont ses missions ?**

Le Gaan est le Groupement algérien des acteurs du numérique. Cet organisme a pour objectif de contribuer au développement d'un écosystème numérique fort et capable d'accompagner la transformation numérique du pays. Il a été lancé en janvier 2020 par un groupe d'entreprises algériennes œuvrant dans le domaine du numérique.

Le Gaan se positionne en trait d'union entre les acteurs et les décideurs du numérique en étant le porte-voix des premiers et une fenêtre sur l'évolution de l'écosystème numérique algérien pour les seconds. Apolitique, le Gaan est une structure totalement indépendante des organes de l'Etat et ouverte à toute entité qu'elle soit physique ou morale pouvant contribuer à l'émergence d'une économie numérique forte.

**Pouvez-vous nous faire un état des lieux rapide de la situation des start-up en Algérie sur le plan du développement ? Avez-vous quelques chiffres clés à nous communiquer ?**

Aujourd'hui il y a très peu de chiffres publiés en ce qui concerne ce segment d'entreprises. Nous n'en sommes qu'au début de la structuration de cet écosystème avec les dernières mesures annoncées pour la labellisation des start-up. Je pense qu'après le lancement de la plateforme en ligne, on aura plus de visibilité sur le nombre de start-up existantes et en cours de création (projet innovant)

**Selon vous, quelle est la manière la plus simple pour une start-up algérienne de réussir ses projets ?**

En Algérie, il y a actuellement énormément d'opportunités à saisir, il nous faut diversifier notre économie pour assurer la survie du pays. C'est un moment très propice pour nos jeunes et moins jeunes entrepreneurs novateurs, au lancement de toutes sortes d'initiatives pouvant aider le pays à sortir du marasme économique. Pour ma part, je les encourage tout simplement à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

On aura beau échafaudé plein de business plans, qui sont susceptibles d'être repris, il n'en est pas moins que l'apprentissage se fait sur le terrain. Et ça, tous les stratuppers qui ont réussi dans ce domaine pourront vous le confirmer. La start-up est avant tout une histoire de feeling puis de travail.

**Le président Abdelmadjid Tebboune et son gouvernement ont fait du développement de l'économie numérique en Algérie un de leurs chevaux de bataille ; comment le Gaan peut-il contribuer à la réussite de cette stratégie ?**

Le Gaan aspire à réunir un maximum d'acteurs du numérique algérien autour de 4 objectifs majeurs : fédérer, grandir, rayonner et transformer. Notre pays a besoin de réussir sa mise à niveau technologique et numérique, en prenant en considération les problématiques locales, afin de mettre en place une base solide et transversale qui pourra supporter une transformation de fond en faisant évoluer l'ensemble des secteurs, économiques ou sociétaux.

Afin que la stratégie gouvernementale en matière de développement numérique puisse réussir, il est clair que toutes les parties prenantes doivent y mettre du leur, chacune dans son domaine. Pour nous, il s'agit de participer à la mise en place d'un cadre technique. Le Gaan est une sorte de boîte à idées ouverte à tous, dans laquelle tout porteur de projet innovant est le bienvenu pour piocher dedans.

C'est dans ce sens-là que l'activité du Gaan s'inscrit. Chez nous, nous pensons que toute stratégie doit reposer sur des données terrain fiables. Notre rôle est d'accompagner toutes les initiatives d'où qu'elles viennent en y apportant ce supplément d'âme.

**Lors de l'évènement *« Disrupt Algeria »* organisé dernièrement, le président a annoncé la création d'un fonds spécial pour le financement des start-up ; comment avez-vous accueilli cette nouvelle au sein de votre organisme ? Ne pensez-vous pas qu'un financement via le système de *« l'equity »* ou des *« business angels »* serait plus adapté à ce genre de structures ?**

La création du fonds d'investissement pour les start-up est un important jalon dans la construction et le renforcement de l'écosystème des start-up. En Algérie, nous sommes encore au début de l'aventure, il est important d'avoir le soutien du gouvernement pour lever les barrières bureaucratiques à tous les niveaux afin de fluidifier et faciliter les opérations économiques et celles liées à l'exportation de biens et de services, etc. La création de réseaux de business angels constitués d'investisseurs locaux et étrangers est également nécessaire pour favoriser le financement d'un maximum de start-up à fort potentiel de développement local et international.

**Au sein du Gaan, soutenez-vous la création d'un label dédié aux start-up ? Pensez-vous que l'Algérie gagnerait à implémenter un écosystème à la *« Sillicon Valley »* ?**

Je pense que cette mesure a été prise pour permettre aux start-up de bénéficier de l'accompagnement offert par l'Etat. Ce segment nécessite effectivement une adaptation spécifique des textes de lois, du mode de financement, du mode de création de RC, taxes, exportations de services... pour permettre l'émergence rapide de start-up à forte valeur ajoutée pour notre économie.

L'écosystème à la Sillicon Valley est un modèle qui a réussi aux USA dans un contexte bien spécifique. Je crois qu'on doit tirer le maximum d'apprentissage de ces modèles matures et profiter de cette expérience internationale, puis choisir et faire évoluer *« le modèle »* adéquat à notre environnement socio-économique.

**Comment l'Algérie pourra-t-elle rattraper son retard en matière de technologie et quelles sont les mesures que vous préconisez à moyen et long termes ?**

L'open innovation est un concept que nous pouvons adopter actuellement pour optimiser nos ressources et gagner en efficacité en fédérant autour des mêmes objectifs les différents acteurs de l'écosystème de l'innovation : les jeunes développeurs, les start-up, les chercheurs en université, les acteurs économiques publics ou privés afin de travailler ensemble sur des problématiques d'actualité, comme la transformation digitale des administrations publiques par exemple.

**Beaucoup de jeunes Algériens talentueux et ambitieux ont plus d'une idée dans leur sac à développer, mais par manque de moyens, ils finissent souvent par éclore sous d'autres cieux faute de considération ; que leur conseillez-vous de faire afin que leurs rêves deviennent réalité dans leur pays ?**

Notre pays a besoin de chacun d'entre nous. Les jeunes Algériens sont talentueux et très innovants. S'ils souhaitent se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, je les encourage à croire en leur potentiel et à poursuivre leurs rêves. Il y a des structures aujourd'hui en Algérie qui peuvent les accompagner tout au long du chemin, telles que les incubateurs publics ou privés. Il ne faut pas hésiter à demander du support, il y a beaucoup de jeunes qui ont lancé leurs start-up en Algérie et qui ont réussi comme Ouedkniss par exemple.

Le plus important c'est la volonté de réussir et notre jeunesse ne manque pas de volonté■

Entretien réalisé par
Kheireddine Batache

Politique monétaire

# Le gouvernement se triture les méninges

**Impasse.** Les tensions sur les liquidités bancaires persistent. Une situation qui mène la Banque d'Algérie à abaisser le taux de réserves obligatoires des banques pour la troisième fois consécutive en moins d'un an.

Or, c'est une politique monétaire à long terme qui devait être menée. Sollicité par nos soins, Souhil Meddah, expert financier, précise que le contexte actuel impose de combiner les deux politiques : budgétaire et monétaire. La première, explique-t-il, *« jouera le rôle de lanceur de moteurs de croissance avec, notamment, le retour dans un premier temps à la dépense publique suivi d'une politique d'ouverture graduelle sur des débouchés divers et diversifiés au fur et à mesure que les richesses dégagées par la première politique (budgétaire, dépenses publiques) s'accumulent »*.

Dans cette perspective, *« le rôle de la politique monétaire sera fondamental mais très long aussi. Il sera axé sur deux principaux caps »*. Selon M. Meddah, *« il y aura toujours une tare naturelle à supporter pendant un certain temps, qui est systématiquement liée au pouvoir d'achat pour les consommateurs »*. Dans le même ordre d'idées, l'expert en finances relève que *« si la politique monétaire s'oriente vers une optimisation des coûts de financements pour la sphère microéconomique à travers des taux directeurs très bas, cela soutiendra les conditions favorables à une reprise massive à la réalisation et à l'exploitation des projets d'investissement »*.

Car, argumente-t-il, plus les richesses sont envoyées et renvoyées vers les différentes sphères par la politique budgétaire dépensière, plus elles s'accumulent chez les opérateurs économiques (porteurs de projets), d'une part, et les autres agents économiques (consommateurs), d'autre part. Les instruments d'apport en capital et de financement en dette financière, eux, *« se mettront en place pour le compte d'un écosystème plus dynamique en offres et en demandes »*. Aujourd'hui, la mise en œuvre d'une politique monétaire efficiente est impérative.

La réponse à cette problématique, indique M. Meddah, *« ne réside pas dans les réactions immédiates, mais dans le fait qu'il faut réellement affronter les données économiques telles qu'elles sont et de se projeter sur la perspective d'accumuler plus de valeurs saines dans le futur qui éclairciront les vrais composants de notre PIB global »*. Dans son analyse, l'expert évoque, dans le cadre de la politique monétaire, la dépréciation du dinar qui *« doit s'inscrire sous forme d'un phénomène naturel d'ajustement »* qui peut aussi *« servir la fiscalité locale à travers le renflouement des valeurs en dinar vis-à-vis des contreparties des autres devises d'exportation »*.

La dépréciation de la monnaie nationale, enchaîne M. Meddah, *« sera aussi un instrument efficace pour pouvoir intégrer, d'une part, les acteurs du marché informel de la devise vers un espace formel et réglementé en ressources–achats et en ventes »*, et, d'autre part, cette dépréciation *« rendra moins lucratif le recours aux sur-facturations à l'importation sur des valeurs qui généralement alimentent le marché informel de la devise. »*

A ce titre, la politique monétaire, analyse M. Meddah, doit mettre en avant trois axes principaux. Il est question d'un dinar qui *« ne peut pas être subventionné éternellement » et qui doit « être compétitif pour soutenir un plan d'industrialisation et d'élargissement des secteurs d'exportation »*. Aussi, *« le financement doit être moins coûteux pour les opérateurs économiques et ouvert pour les autres agents économiques, afin de soutenir tous les autres moteurs de la croissance sur le moyen terme »*. D'autres experts, à l'image de Lachemi Siagh, expert international en stratégies et finances, soulignent que *« la Banque d'Algérie dispose encore d'une marge de manœuvre lui permettant de libérer de la liquidité pour les banques, en ayant encore la possibilité d'abaisser le taux de réserves obligatoires à 1%, à 0,5% ou même à 0% »*■

H. Merzouk

الشركة الجزائرية للتأمين و إعادة التأمين

COMPAGNIE ALGERIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE

RESPECT

Incendie, Explosion et Risques Annexes

Multirisque Commerçants et Artisans

Transports privés de Marchandises

Assurance et Assistance Automobile

MÉTIER

Catastrophes Naturelles

Multirisque Habitation M.R.H

ASSURANCE

Risques de Construction

Vol de Marchandises et vol en coffre

Transports Maritimes

Engins de Chantier

EFFICACITÉ

Multirisque Immeubles

LA CONFIANCE EN COMMUN

www.caar.dz

Révision de la Loi sur la monnaie

# L'optimisme s'installe

**Nécessité.** La révision de la Loi sur la monnaie en 2017 avait suscité la réaction de plusieurs experts, à l'exemple du professeur Abderrahmane Mebtoul qui avait estimé, dès lors, que cette loi marquait une rupture par rapport à l'ancien système de financement dans la mesure où elle vise à substituer au financement par le Trésor, un financement par le système bancaire, établissant une séparation entre la sphère réelle et la sphère monétaire.

Par Fatiha Amalou

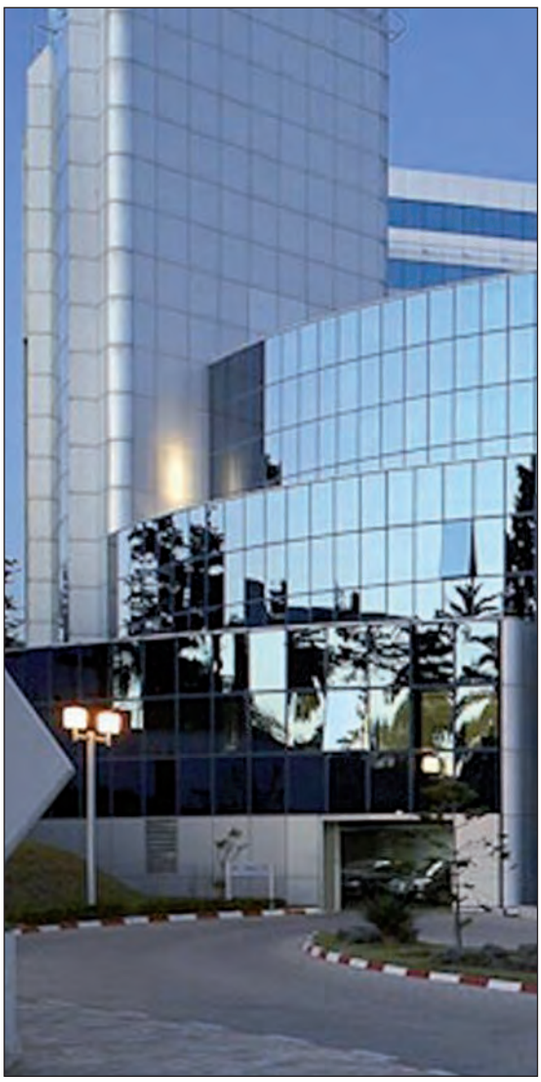

« *Nous nous dirigeons aujourd'hui vers une économie ouverte sur le monde. Il faut que la Loi sur la monnaie et le crédit soit révisée. Il faut aller vers une réforme bancaire et fiscale absolue et à fond.»* C'est avec ces propos que s'est exprimé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sur la nécessité de réviser la Loi sur la monnaie. L'idée est de chercher des mécanismes pour trouver une solution à la dépréciation de la monnaie. Comme mesures de soutien, il est annoncé la création, par exemple, d'une caisse de compensation.

Pour rappel, la Loi 90-10 sur la monnaie et le crédit a été promulguée dans les années 80 dans un contexte politico-économique particulier d'ouverture du marché et de libéralisation de l'économie, alors que la dernière révision de cette loi est intervenue fin 2017.

Le projet de loi portant amendement de la Loi sur la monnaie et le crédit avait, à l'époque, pour objectif d'autoriser la Banque d'Algérie, à titre exceptionnel et durant une période de cinq ans, à procéder à l'achat direct de titres émis par le Trésor, en vue de couvrir les besoins de financement du Trésor, du Fonds national de l'investissement et de financer le remboursement de la dette publique interne et le rachat de la dette bancaire de Sonelgaz et de la Sonatrach. Une commission avait été installée au niveau du ministère des Finances qui s'est chargée du contrôle et du suivi de l'application sur le terrain du mécanisme du financement non conventionnel.

### Rompre avec l'ancien système de financement

La révision de la Loi sur la monnaie en 2017 avait même suscité la réaction de plusieurs experts, à l'exemple du professeur Abderrahmane Mebtoul qui avait estimé, dès lors, que cette loi marquait une rupture par rapport à l'ancien système de financement dans la mesure où elle vise à substituer au financement par le Trésor, un financement par le système bancaire, établissant une séparation entre la sphère réelle et la sphère monétaire.

*« En effet, en consacrant l'autonomie de la Banque centrale, la Loi sur la monnaie et le crédit (LMC) met fin au lien existant entre le gouvernement (représenté par le Trésor) et la Banque d'Algérie chargée de fixer les objectifs et les instruments de la politique monétaire, et cela a permis à l'Algérie d'éviter une inflation à deux ou trois chiffres qui aurait pénalisé les salariés et les fonctionnaires, tout en élargissant la sphère informelle. Je tiens à rendre un grand hommage aux cadres de la Banque d'Algérie. Ainsi, dans le cadre de cette loi, la Banque d'Algérie a pour mission de créer, à travers les politiques monétaires et de change, les conditions les plus favorables au développement de l'économie nationale et de veiller à la stabilité interne et externe de la monnaie afin de créer le climat d'affaires propice à l'épargne et à l'investissement »*, avait-t-il déclaré.

L'annonce de la révision de cette loi cette année a également fait réagir plus d'un. *« La récente crise de liquidités qui a émaillé l'actualité brûlante a donné des signaux forts sur les risques de replonger le pays dans une situation financière très précaire similaire à celle de 2016-2017. L'assèchement des liquidités au niveau des établissements financiers, malgré quelques mesures de replâtrage de la BA, a montré les limites du système financier actuel. C'est pourquoi le système bancaire (mais aussi fiscal) doit être profondément revu afin de répondre aux préoccupations actuelles des opérateurs économiques »*, commente l'expert financier Mourad El-Besseghi. Selon lui, il est nécessaire à la Banque centrale, à la faveur de cette révision de la Loi de la monnaie et du crédit, de recouvrer son autonomie par rapport à l'Exécutif pour mener une politique monétaire efficiente et une politique des changes en harmonie avec les objectifs stratégiques du pays■

Impact de la monétique sur l'inclusion financière

# Un enjeu important dans le développement économique du pays

**Evolution.** L'un des facteurs favorisant l'adoption de la monétique est la démocratisation de la téléphonie mobile à faible coût. En effet, à travers des réseaux télécoms modernes et rapides et via les terminaux intelligents (Smartphones), l'accès à certains services financiers proposés par les établissements financiers et opérateurs téléphoniques se fait directement par le biais de solutions mobiles.

Nous assistons actuellement à un regain d'intérêt pour la promotion de l'inclusion financière responsable, devenue un pilier des initiatives créatrices de valeur et un levier clé au service du développement économique.

L'inclusion financière est l'ensemble des dispositifs mis en place pour lutter contre l'exclusion bancaire et financière subie ou *« volontaire »* d'une frange de la société. Selon une étude de la Banque mondiale datant de 2017, plus de 1,74 milliard d'adultes n'ont pas de compte bancaire, soit 31% de la population adulte mondiale.

La vulgarisation de l'utilisation de la monétique réduira le volume des règlements en espèce qui restent prédominants dans de nombreuses régions du monde, notamment pour les transactions de faibles montants.

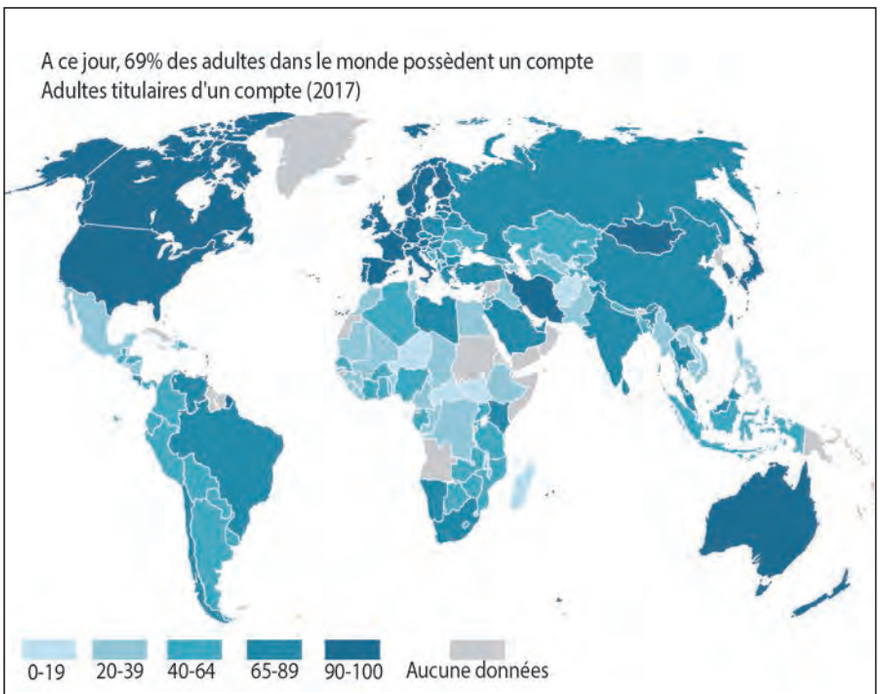

Source : *Base de donées Global Findex*

Les paiements électroniques devraient représenter près de 726 milliards de transactions dans le monde en 2020 ; le chiffre a quadruplé en Europe ces dernières années. Les pays scandinaves viennent en tête des pays les plus *« cashless »* dans le monde. Ces pays se caractérisent par un fort taux de bancarisation et d'équipements en moyens de paiements. La Covid-19 a eu un effet manifeste sur les habitudes des consommateurs en matière de paiements : plusieurs commerces ont favorisé le paiement par carte et particulièrement via le nouveau dispositif *« sans contact »* qui a connu, en France par exemple, le relèvement de son plafond de 30 à 50 euros par transaction.

La monétique occupe, désormais, une place prépondérante dans le monde des paiements. Son processus de traitement évolue constamment et intègre des technologies de pointe de plus en plus innovantes.

En 2019, le nombre de cartes en circulation en France s'élevait à 85,1 millions de cartes de type interbancaire (CB, MasterCard, Visa, etc.), selon le rapport annuel de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement. Ce nombre correspond à 1,2 carte par habitant et représente plus de 14 milliards de transactions (+10% par rapport à 2018) pour un montant total de 599 milliards d'euros (+6%).

Le montant moyen était de 41 euros par transaction, dont le paiement sans contact a représenté plus de 4 milliards de transaction (+59%) et 43 milliards d'euros en montant (+70%). A noter aussi un recul de -3% en nombre de transactions sur le retrait par carte en 2019.

En comparaison pour la même année 2019, l'Afrique a un faible taux de bancarisation des populations de 18,03%. Selon la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), les populations des pays africains continuent à privilégier encore l'utilisation du cash pour les transactions usuelles. Ces chiffres n'ont rien d'étonnant car le niveau de bancarisation est relativement proportionnel au niveau du développement d'un pays.

L'un des facteurs favorisant l'adoption de la monétique est la démocratisation de la téléphonie mobile à faible coût. En effet, à travers des réseaux télécoms modernes et rapides et via les terminaux intelligents (Smartphones), l'accès à certains services financiers proposés par les établissements financiers et opérateurs téléphoniques se fait directement par le biais de solutions mobiles. C'est ainsi que la BAD ambitionne de développer l'inclusion financière en recourant aux solutions électroniques pour les communautés à faibles revenus ou résidant dans des villages éloignés des grandes villes et centres urbains, surmontant, de ce fait, les contraintes de gestion et de retour sur investissement que connaîtraient des banques classiques à travers leurs business model d'agences. Le but

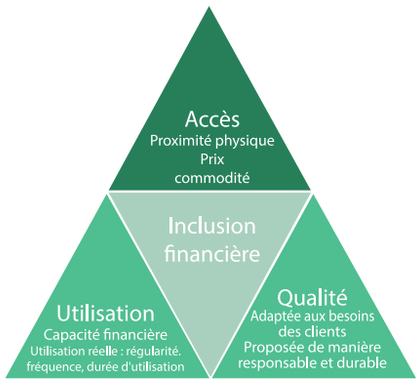


affiché de la BAD est de permettre à quelque 332 millions d'Africains de sortir de la sphère informelle et d'effectuer des transactions réglementées.

Au sens de la Banque mondiale, l'inclusion financière *« définit la possibilité pour les individus et les entreprises d'accéder à moindre coût à toute une gamme de produits et de services financiers utiles et adaptés à leurs besoins (transactions, paiements, épargne, crédit et assurance) proposés par des prestataires fiables et responsables »*.

L'inclusion financière est mesurée aussi par la disponibilité en termes d'offre des services financiers et par leurs utilisations en termes de demande, ainsi que par la qualité de ces services.

En Algérie, plus de 5,7 millions de cartes Edahabia du réseau Algérie Poste et 1,5 million de cartes interbancaires bancaires CIB sont en circulation. Une interopérabilité entre les deux réseaux a eu lieu le 5 janvier 2020, permettant aux usagers des deux types de carte l'utilisation des DAB\GAB\TPE des deux réseaux respectifs, pour atteindre, rien qu'en retraits pour le mois d'août 2020, 4,6 millions d'opérations pour un montant de 85 milliard de dinars et 64.031 transactions de paiements sur TPE pour un montant total de 439 millions de dinars pour le même mois.

Le réseau Algérie Poste avec ces 22 millions de comptes en 2019 a connu une progression de 5%, soit environ plus de 1,2 million de nouveaux comptes et a traité, à lui seul, pour les quatre premiers mois de 2020 à travers sa plateforme, plus de 619.134 opérations, représentant 85% du nombre total des opérations réalisées, selon le communiqué des MPTIC.

| Année 2020 | Nombre global des transactions retrait | Montant global des transactions retrait (DZD) |
|---|---|---|
| Janvier 2020 | 5 476 687 | 94 562 760 000 |
| Février 2020 | 5 514 420 | 93 667 817 000 |
| Mars 2020 | 5 570 786 | 100 739 033 500 |
| Avril 2020 | 4 927 910 | 93 268 920 500 |
| Mai 2020 | 5 381 835 | 91 898 054 500 |
| Juin 2020 | 5 756 339 | 111 718 126 000 |
| Juillet 2020 | 5 143 904 | 95 977 085 500 |
| Août 2020 | 4 596 002 | 84 819 204 500 |

Source : *GIE Monétique* - Activité monétique réalisée par carte CIB et DAHABIA

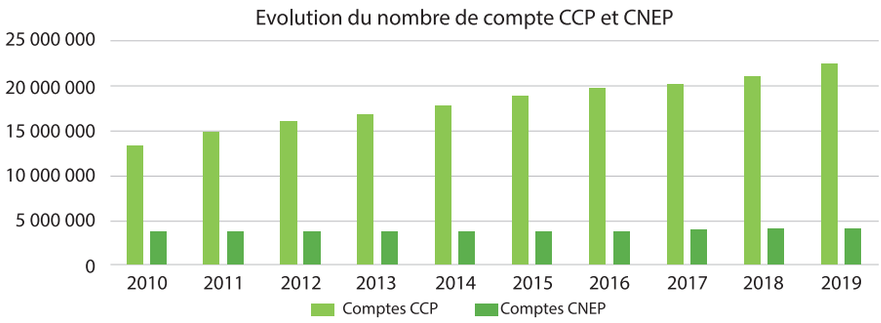


2016 était l'année du lancement du paiement internet par carte CIB, initialement ouvert pour les grands facturiers. Aujourd'hui, on compte, selon le GIE Monétique, 53 WEB marchands avec 2,9 millions de transactions sur internet.

La monétique permet en Algérie, dont la majorité de la population est jeune et avide de nouvelles technologies, d'accéder à des modes de paiements modernes et, par ricochet, favoriser l'inclusion financière. Une série de mesures, comme la gratuité de la carte et des frais liés au paiement avec celle-ci, ont été adoptées. Aussi, l'obligation pour tous les commerçants d'installer des TPE avant la fin de l'année 2020 pour encourager l'utilisation de la carte comme moyen de paiement vont dans le sens d'une volonté manifeste d'encourager la monétique.

Selon FINABI, il faudrait aller plus loin en travaillant sur les pistes suivantes :

- Rassurer les potentiels usagers de la monétique quant à la sécurité financière des transactions et des fonds engagés ;
- Initier aux notions financières et à la culture bancaire dans le cadre des programmes scolaires, et dans les parcours d'intégration mis en place lors des recrutements ;
- Intégrer les bénéfices de la monétique dans les brochures d'informations remises aux prospects en accompagnement à l'ouverture de compte, ou à la demande de prêts.
- Axer également les efforts de communication sur la monétique à travers les réseaux sociaux ;
- Stimuler les services financiers via téléphonie mobile (m-paiement) en s'appuyant sur le grand nombre d'abonnés en Algérie (plus de 50 millions) ;
- Améliorer le cadre réglementaire afin de favoriser l'éclosion de Fintech ;
- Privilégier l'interface électronique et l'accès à distance sur les portails bancaires.

Dans leur ensemble, toutes ces propositions témoignent de l'impact de la monétique et de la place que prend actuellement l'inclusion financière responsable et de son importance pour rétablir une stabilité, notamment dans un contexte de transition politique et sociale. Instaurer une culture bancaire doit impérativement passer par une large vulgarisation de l'utilisation de la monétique.

La question de l'inclusion financière responsable constitue, donc, un enjeu important de la politique économique d'un pays■

Synthèse FINABI

# Pub - Ed Diwan

Bancarisation des fonds de l'informel

# La non-conformité à la chariâ

**Problématique.** L'existence des banques islamiques n'a pas du tout encouragé les opérateurs versés dans l'informel à changer de pratiques de financement. De très grosses sommes d'argent en espèce circulent encore, échappant au circuit financier formel.

Devant la crise multidimensionnelle induite par la crise de la Covid-19 et le financement de l'économie qui se pose avec acuité, les options qui s'offrent aux pouvoirs publics sont loin d'être un bel éventail, bien au contraire.

Le fait est que chaque solution envisagée nécessite des moyens et des ressources pour sa mise en œuvre, et lorsqu'il s'agit de ressources, les moyens de financement sont toujours en tête de liste. Il s'agit, à ce moment, d'un cercle vicieux qui commence par les ressources financières maigres, issues de la baisse des prix des hydrocarbures, qui nécessitent une diversification des ressources à travers une diversification de l'économie ; diversification qui, elle-même, nécessite des ressources financières.

Une équation qui trouve sa solution dans le fait de puiser dans les poches des ressources existantes, car cela n'engendrerait pas des coûts supérieurs aux ressources elles-mêmes, comme c'est le cas pour l'endettement externe auprès d'institutions internationales, ou encore le recours à la planche à billets. Une solution difficile à mettre en place si on omettait le fait que l'économie algérienne est composée d'un volet qui active dans l'ombre et dont le volume peut être aussi important que celui de l'économie formelle.

### 50 milliards de dollars circulent dans l'informel

En l'absence de statistiques officielles et fiables en matière de mesures du volume d'activité et des domaines dont l'activité est exercée *« au noir »*, il ne reste plus qu'à se fier à certaines déclarations dont les statistiques indiquent que les activités et les transactions du secteur informel représenteraient plus de 47% de la masse monétaire et 45% du PNB. Les capitaux qui circulent dans cette sphère seraient estimés à plus de 50 milliards de dollars, soit le volume de toute une économie.

C'est à cet effet que les autorités ont fait de l'absorption du volume important de cette plaque tournante, afin de le voir rejoindre le côté formel de l'économie, une des premières priorités. Ainsi, différentes mesures ont été proposées par les autorités financières pour solliciter la bancarisation des fonds importants circulant dans l'informel, dont l'autorisation des institutions financières à introduire des produits qui sont conformes à la chariâ islamique.

En effet, les Algériens, dans leur majorité, boudent la banque à cause du principe sur lequel est érigé le système bancaire tout entier, à savoir celui de l'utilisation de l'usure comme moyen de rémunération des transactions financières, pour reprendre le terme de la définition littérale du taux d'intérêt exercé. Cela constitue l'une des explications qui poussent les opérateurs à recourir à activer dans l'informel, ou à des pratiques informelles, du moins pour les transactions commerciales qu'ils pratiquent.

Cependant, si les statistiques montrent une corrélation entre la présence du taux d'intérêt et celui de l'augmentation des transactions hors du circuit bancaire, il y a lieu de prouver le lien de causalité lié à cette corrélation. Beaucoup d'Algériens ont bien versé dans les relations bancaires avec l'avènement des banques qui se disent versées dans les produits conformes à la chariâ, au-delà de la conformité

# est-elle seule responsable ?

réelle et des fatwas pertinentes dans ce sens et ce, rien que du fait que les banques en question se sont autoproclamées *« islamiques »*.

Cependant, leur existence n'a pas du tout encouragé les opérateurs versés dans l'informel à changer de pratiques de financement. De très grosses sommes d'argent en espèce circulent encore, échappant au circuit financier formel. Bien au contraire, les volumes ont connu un essor important, n'était la crise de la Covid-19 qui a ralenti la cadence, ce qui nous pousse à se poser la question sur les véritables raisons qui font que les détenteurs de fonds en espèce évitent à tout prix le circuit officiel des finances. Et il ne faut pas aller chercher très loin pour trouver les bonnes réponses.

**Ces raisons qui encouragent l'expansion de l'informel**

Tout d'abord, il y a lieu de prendre en considération le fait que l'existence de l'informel en Algérie fait référence aux pratiques qui le régissent, ainsi qu'aux conditions dans lequel il active. En matière de pratiques, il y a, en premier lieu, l'absence de toute forme de facturation et de règlement par des moyens de paiement autres que l'espèce. Il y a aussi le fait que ce secteur s'estime exonéré de toute déclaration fiscale et sociale relative aux transactions qu'il opère ou aux personnes employées, ce qui permet d'échapper à toute forme d'imposition ou de cotisation diminuant le volume des gains amassés.

En matière de conditions d'exercice et de contexte administratif, il est indispensable de ne pas exclure la responsabilité des autorités dans l'expansion de ce phénomène, car les difficultés qui caractérisent l'environnement économique y sont pour beaucoup, et sont toutes liées aux options économiques retenues par l'Algérie, qui consacrent la bureaucratie, le rejet de l'initiative privée et la dominance de l'Etat.

Les causes de la propagation de l'informel liées à cette option sont la conséquence de plusieurs phénomènes tels que les lourdeurs administratives, les niveaux importants des taux d'imposition ainsi que la multiplicité des natures d'impôts, une réglementation instable et vague, l'inadaptation du système financier et bancaire aux exigences d'une économie de marché en matière de financement et de possibilité d'accès à la devise étrangère, ainsi que la propagation excessive de la pratique de la corruption qui nourrit l'informel et vice versa.

Pour revenir à la problématique du système financier, dont la dernière nouveauté est la proposition de solutions conformes, au sens des institutions bancaires, à la chariâ, la conclusion à tirer est la suivante : si l'objectif principal poursuivi par les détenteurs de l'autorité financière derrière l'institution de produits financiers conformes à la chariâ est celui de l'éradication de l'informel et la bancarisation des fonds qui y circulent, la partie est loin d'être gagnée. Il ne s'agit pas d'un fait unique à résultat unique, mais d'une mesure qui doit faire partie d'une grande refonte du système financier afin de pouvoir ramener une partie de l'informel■

A. A. B.

Crise de liquidités

# Un voile noir sur l'économie nationale

Par Kheireddine Batache

Mi-septembre 2020, la Banque d'Algérie (BA) a décidé de ramener le taux de réserve obligatoire de 6% à 3% afin de dégager davantage de liquidités sur le marché bancaire. Une mesure jugée insuffisante par nombre d'experts. Et pour cause, depuis plusieurs mois, la Banque centrale patauge dans une crise de liquidités sans précédent.

Ce phénomène, certes amplifié par la crise sanitaire et économique due à la pandémie Covid-19, atteint son apogée à chaque fin de mois, lorsque les millions de clients et détenteurs de comptes CCP d'Algérie Poste s'en vont désespérément former d'interminables files d'attente devant des guichets dépourvus d'argent liquide. Avec la chute des revenus pétroliers, la baisse des réserves de change et la crise sanitaire, le cocktail est devenu explosif pour le marché monétaire algérien. En mal de liquidités, les banques ont de plus en plus de difficultés à satisfaire la demande. Cette situation a poussé plusieurs banques à plafonner les retraits sur leurs distributeurs automatiques (DAB), notamment pour les clients d'Algérie Poste munis de la carte Edhahabia et qui, pour la plupart, ne trouvent pas une autre alternative pour parer au manque d'argent liquide.

Pourtant, ce problème quasi endémique n'a pas été pris très au sérieux en haut lieu. Préférant d'abord l'imputer à *« une main invisible voulant déstabiliser le pays et semer le chaos»*, l'Exécutif algérien a dû rapidement se rendre à l'évidence : il s'agit bel et bien d'une crise dont les signes avant-coureurs apparus dans plusieurs wilayas (Tipasa, Boumerdès, Mostaganem) ont été banalisés.

**Le système bancaire s'emballe !**

En juin 2020, le niveau de liquidité venait de passer sous la barre symbolique des 1.000 milliards de dinars (6,9 milliards d'euros) à fin mai 2020. Il a baissé en 18 mois de 1.557,6 milliards de dinars à fin 2018, à 1.100,8 milliards de dinars à fin 2019, pour atteindre 916,7 milliards de dinars à fin mai 2020, a dévoilé la Banque d'Algérie le 9 juin. A ce moment-là, tous les voyants annonçant *« la banqueroute »* étaient au rouge. Cependant, la crise sanitaire accaparait toute l'attention du gouvernement qui s'employait à en limiter les effets coûte que coûte.

Malgré un net assouplissement des règles imposées par la Banque d'Algérie afin de *« libérer, pour le système bancaire, des marges supplémentaires de liquidité et mettre ainsi à la disposition des banques et établissements financiers des moyens additionnels d'appui au financement de l'économie*

**Problématique.** A l'heure où Rostom Fadli succède à Aymen Banabderrahmane au poste de gouverneur de la Banque d'Algérie, après avoir longuement assuré l'intérim à la tête de la Banque centrale, la crise de liquidités bat son plein en cette fin d'année 2020. Jugé dans un premier temps conjoncturel par le gouvernement, le problème du manque de monnaie fiduciaire s'avère plutôt systémique.

*nationale à un coût raisonnable »*, la Banque centrale ne parvient pas à endiguer voire à limiter les conséquences de la crise monétaire qui, depuis, s'est aggravée.

Dans un récent entretien accordé à un titre de la presse nationale, l'expert financier international Omar Berkouk a déclaré que *« les opérations d'open market, c'est-à-dire "effectuées aux conditions de marché", répondent à deux finalités, à savoir le pilotage des taux d'intérêt et la gestion de la liquidité bancaire.* Dans ce cadre, les six banques *publiques algériennes ont vu leurs besoins de refinancement auprès de la Banque centrale passer à 404 milliards de dinars, soit une hausse de 36% en une semaine ».*

### Un impact direct sur l'activité d'Algérie Poste

Ce n'est qu'au terme du mois d'août et à la suite d'une période marquée par de nombreuses *« abominations du ciel »* (feux de forêts, coupures d'électricité, d'eau et d'internet, etc.) qu'un responsable décide de crever l'abcès.

L'ancien directeur général d'Algérie Poste, Abdelkrim Dahmani, évoque *« une situation de force majeure liée à la conjoncture de crise sanitaire ayant eu un impact négatif sur les dépôts en espèces au niveau de la Banque d'Algérie »*. Il explique que *« cette situation fait que la Banque d'Algérie tarde à envoyer les fonds nécessaires pour approvisionner les bureaux de poste et répondre aux attentes des clients »*. Selon le même responsable, la Banque d'Algérie a injecté 171 milliards de dinars sur le compte d'Algérie Poste et ce, durant la période du 1er au 25 août, mais 262 milliards de dinars ont été retirés au niveau du réseau national. Abdelkrim Dahmani sera remercié quelques jours seulement après ces déclarations par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar.

### Vers un retour à la planche à billets ?

Début septembre, le ministre des Finances et ancien gouverneur de la Banque d'Algérie sort, enfin, de sa réserve et s'exprime sur la crise de monnaie fiduciaire. Pour le premier argentier du pays, cette pénurie est due *« au manque de mouvements en économie et à sa stagnation induite par les mesures de confinement imposées lors de la crise sanitaire, notamment entre mars et juillet »*.

Par ailleurs, le ministre déclare que le problème posé par la crise de liquidités dans les bureaux d'Algérie Poste prendrait fin avec, au plus tard, l'arrivée du mois d'octobre courant. Cette annonce a amené un certain nombre d'experts à s'interroger sur les moyens prévus par l'État pour contrecarrer la crise sur le court-terme. De son côté, Omar Berkouk estime que le retour à une politique de création monétaire sans contre- partie paraît incontournable. *« L'Algérie n'échappera pas à "l'argent magique", celui qui vient du futur ! »*, a-t-il ironisé sur les colonnes du quotidien *Liberté.*

Pour rappel, le gouvernement Ouyahia, grâce à ce mécanisme de création monétaire, avait injecté dans le circuit plus de 44 milliards d'euros durant la période 2017-2019. Ceci avait permis de freiner momentanément les effets de la baisse et avait permis à l'économie nationale de bénéficier artificiellement d'un niveau de liquidité suffisant pour fonctionner, en espérant une reprise des cours du baril de pétrole. Bien entendu, une telle politique économique ne pouvait engendrer, en contrepartie, que l'explosion de la dette publique interne et l'érosion du pouvoir d'achat des ménages, sous la pression d'une inflation galopante.

Néanmoins, d'autres experts pointent du doigt l'option d'une bancarisation rapide des flux d'argent (monnaie nationale et devises confondues) circulant sur les marchés parallèles, estimés grosso modo dans les 60 milliards de dollars par le président de la CAPC, Sami Agli. C'est le cas de l'économiste, chef d'entreprise et membre du bureau FFS France-Nord, Toufik Ibelkissène, qui explique qu' *« un volume important de l'épargne qui devrait se trouver dans le circuit bancaire demeure dans le marché parallèle. Il représente la moitié de la totalité de l'encours bancaire du crédit à l'économie »*■

Recouvrement d'impôts et de dettes fiscales

# Mission impossible !

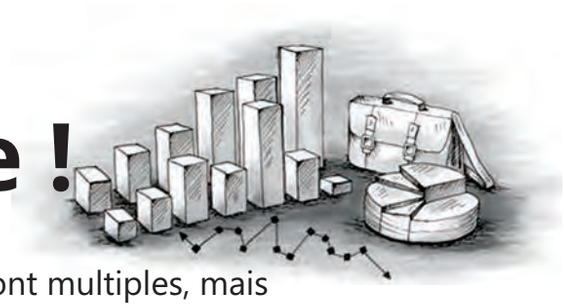

**Défaillance.** TVA, TAP, IBS, IRG… les impositions fiscales sont multiples, mais la moitié de l'argent ne rentre pas dans les caisses de l'État faute d'un mécanisme efficient et de souplesse de l'administration dans le traitement de ce dossier pourtant important pour renflouer le Trésor public. Désormais, le recouvrement fiscal demeure le talon d'Achille de l'administration des impôts.

En effet, dans un discours direct et franc, le ministre des Finances, Aymen Benabderahmane, a affirmé, fin septembre, qu'*« aujourd'hui, il est impossible de définir avec exactitude les revenus non déclarés et le volume de l'évasion fiscale »*. Une déclaration qui donne lieu à de nombreuses lectures et interprétations, mais aussi à des interrogations sur les capacités de l'administration des impôts de se saisir de ce dossier qui lui échappe complètement et qui prive le pays de sommes importantes. Le ministre a exprimé l'engagement de son département pour résoudre cette problématique mais sans nous dévoiler la stratégie qu'il compte adopter. Sans entrer dans les détails, le ministre a mis l'accent sur la modernisation de l'administration des impôts et la révision des textes de loi existants.

En fait, si le ministre des Finances juge que le taux de fiscalité non recouvré est impossible à évaluer dans le contexte actuel, les spécialistes de fiscalité, quant à eux, avancent un taux de 50%. Selon ces derniers, outre la pression fiscale exercée par les autorités publiques sur certaines catégories de citoyens et d'entreprises qui sont à l'origine de l'évasion et de la fraude fiscale, ils citent également la défaillance du système actuel avec ses quelque 20.000 agents et cadres chargés de couvrir tout le territoire. Ces derniers jugent important de revoir le système déclaratif actuel et d'accélérer la numérisation des services des impôts pour augmenter les recettes fiscales en dehors de la fiscalité pétrolière qui a connu une baisse importante ces dernières années, en raison de la chute des prix de l'or noir sur le marché international et la crise sanitaire qui a secoué l'économie mondiale.

Pour rappel, dans les textes de la Loi de finances 2020, le gouvernement a tablé sur une recette de la fiscalité ordinaire de l'ordre de 4.089,39 milliards de dinars contre 2.200,32 milliards de dinars de la fiscalité pétrolière. Le chiffre est revu à la baisse dans la Loi de finances complémentaire, en raison de l'impact de la crise sanitaire sur le rendement des entreprises et les acteurs économiques durant cette période marquée par la réduction de l'activité. Autrement dit, en temps normal, l'argent de la fiscalité peut couvrir une partie importante des dépenses du Trésor public, si le gouvernement adopte une nouvelle approche dans la collecte de l'impôt.

Pour ce qui est du recouvrement des dettes fiscales, le ministre des Finances a reconnu les difficultés que rencontre l'administration des impôts et affirme dans ce sens qu'*« en dépit des difficultés que connaît le secteur, ses services font des résultats acceptables par rapport aux capacités disponibles. »*

En effet, les dettes fiscales des entreprises s'élèvent à 4,5 milliards de dinars, d'après les chiffres de la Direction des impôts. Un chiffre qui, même important, ne fait pas l'unanimité au sein de la communauté des experts de la fiscalité qui, eux, avancent un chiffre de 11 milliards de dinars. Selon le ministre des Finances, la Direction générale des impôts œuvre actuellement à l'exécution d'une opération de qualité pour assainir ces dettes fiscales qui remontent à des années afin de définir leur nature et d'élaborer un fichier à gestion centrale et régionale.

En résumé, l'enjeu de la collecte de l'impôt est si énorme et les moyens mis en place pour la réussite de cette mission font défaut et ce, à la reconnaissance même des responsables du secteur qui ne cessent de mettre en avant la nécessité de revoir le système fiscal. En attendant la mise en place de ces réformes, l'Algérie continue à perdre d'énormes sommes d'argent■

Abdellah B.

# LIFTAL

ISO 9001:2015
Management System
TÜVRheinland CERTIFIED
www.tuv.com
ID 9108649708

## Safety Tools, Vérins Hydrauliques & Produits Industiels

## Levage, Manutention & Protection Antichute

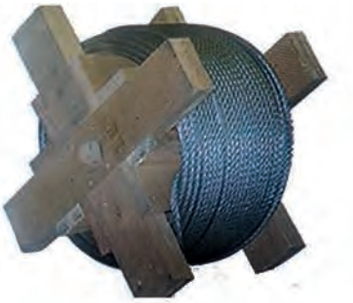

Adresse : Hai Mekhadma à côté de Dar El Moualem
BP 862 Ouargla 30 000 - Algérie
Tél. : +213 (0) 29 71 65 42/43/44
Fax : +213 (0) 29 71 97 31
Mobile : 0770 94 28 39
e-mail : liftal.sarl@gmail.com
liftal_sling@yahoo.fr
Site web : www.liftal_sling.com

Les compagnies d'assurances en crise

# Quelle stratégie adopter ?

**Dérive.** Pour le deuxième trimestre consécutif, le marché algérien des assurances reste affecté par la crise sanitaire induite par la pandémie Covid-19, à l'instar des autres secteurs économiques et financiers à travers le monde.

Le secteur des assurances se trouve dans une mauvaise passe, puisque beaucoup d'Algériens en 2020 ont des crédits auprès des compagnies d'assurance arrivant jusqu'à 2.500 milliards de centimes, à en croire l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR).

Selon les derniers chiffres, le nombre de compagnies d'assurances a diminué de 30% au cours de l'année en cours. 20% en raison des effets de la double crise sanitaire et économique, et les 10% restants sont liés à la mesure contenue dans la Loi de finances (LF) 2020. Aussi, et selon la dernière note de conjoncture du Conseil national des assurances (CNA), le marché des assurances, toutes activités confondues, a enregistré, au 30/06/2020, un montant de plus de 71 milliards de dinars contre 81,2 milliards de dinars, à la même période de 2019, soit une régression de 12,5%.

Les acceptations internationales, quant à elles, marquent une hausse de 1,4% comparativement au 1er semestre 2019. Pour le deuxième trimestre consécutif, le marché algérien des assurances reste affecté par la crise sanitaire induite par la pandémie Covid-19, à l'instar des autres secteurs économiques et financiers à travers le monde. Par ailleurs, parmi les principales raisons qui ont mené l'économie des compagnies d'assurances à la dérive, il y a, donc, la crise sanitaire qui n'a malencontreusement épargné aucun secteur, notamment ceux qui sont liés de près ou de loin au tourisme. Par conséquent, depuis la suspension des voyages et de délivrance des visas Schengen, qui représentaient 85% des revenus des sociétés d'assurances, la situation a empiré puisque des milliers de clients ont décidé de geler leurs contrats d'assurances, certains sont même passés d'une assurance tout risque à partielle.

Il y a également les propriétaires des micro-entreprises qui ont dû faire face à la faillite, à l'arrêt temporaire de leurs activités ou au retrait de leur registre de commerce ; une crise qui a atteint son paroxysme pendant la période de confinement.

Afin de faire face à cette crise, certaines compagnies d'assurances ont adopté de nouvelles stratégies pour compenser les pertes. Pour l'exercice 2020, le management de certaines compagnies d'assurances reste très pessimiste en raison d'une crise économique qui était déjà présente et qui s'est approfondie avec l'instauration de la collecte obligatoire de la taxe de pollution à la charge des assureurs. Certaines compagnies d'assurance, à l'exemple d'Alliance Assurances, ont toujours revendiqué et demandé la réinstauration du principe universel et mondialement admis : *« Pas d'assurances sans paiement pré-alable »* (No pay no cover). Néanmoins, en Algérie, ce principe prudentiel a été abandonné progressivement et la vente à crédit de contrats d'assurances est devenue une règle concurrentielle, ce qui a sévèrement fragilisé l'équilibre financier des entreprises.

Pour rappel, l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) a déjà proposé, en mai 2020, un plan de mesures à la tutelle pour faire face à la crise sanitaire, atténuer ses effets et sauvegarder les compagnies et l'économie nationale de manière générale. Aussi, les compagnies d'assurances et les instances représentatives comptent bien intensifier leurs actions de communication pour faire connaître les produits et booster, de la sorte, la production du marché. C'est ainsi que des actions communicatives sur des sujets d'intérêt commun à toutes les sociétés d'assurances sont prévues dans l'agenda de l'UAR et ces campagnes institutionnelles devraient contribuer à promouvoir un comportement collectif positif au sein du marché■

F. A.

التأمين الشامل
CAAT
UNE TOTALE ASSURANCE
PAYEZ VOTRE ASSURANCE PAR
CARTES DE PAIEMENT
بطاقة الدفع
2605 1178 0000 0000
الذهبية
بريد الجزائر
ALGÉRIE POSTE
6750 5682 8721
9034
00/00
NOM ET PRÉNOM
C'EST TELLEMENT FACILE AVEC LA C@@T
www.caat.dz

Hadj Mohamed Seba, P.-dg de la Compagnie centrale de réassurance (CCR) :

# “Les assureurs doivent se réinventer”

Entretien réalisé par Kheireddine Batache

**L'ACTUEL : Comment se porte la CCR en ces temps de crise sanitaire majeure ?**

**Hadj Mohamed Seba :** Il faut dire que presque aucun secteur n'a été épargné par la pandémie, notamment le secteur des assurances.

S'agissant de la CCR, nous ne prévoyons pas une baisse très importante. Il est clair que la tendance du marché de l'assurance directe impactera l'activité de la réassurance, en gardant à l'esprit que les produits destinés à la couverture des risques majeurs, qui représentent la majeure partie de notre portefeuille, n'ont pas été beaucoup impactés, à l'exception de la branche transport.

**Comment comptez-vous relancer la machine économique une fois la reprise sera amorcée ?**

Dans tous les secteurs, la pandémie a montré qu'il est impératif que les entreprises s'ouvrent plus sur la numérisation des activités, en utilisant les nouvelles technologies qui sont actuellement une opportunité incontournable pour la relance de la machine économique et financière.

La CCR n'échappe pas à ce constat. Notre stratégie actuelle est axée sur l'intégration de la digitalisation dans nos process afin d'être toujours à l'écoute et aux côtés de nos clients et partenaires pour les assister et les soutenir.

**Pensez-vous que de nouveaux portefeuilles clients vont entrer dans votre champ d'action sous l'impulsion de la crise ? Quelle est votre stratégie pour conquérir davantage de parts de marché hors de vos segments traditionnels ?**

La CCR est pour l'heure le réassureur détenant la plus grande part sur le marché local. Cependant, il faudra considérer les risques émergents, tels que le cyber-risques, le réchauffement climatique, l'augmentation du risque pandémique, comme des opportunités. Ces risques peuvent, en effet, accroître l'offre d'assurance, avec le développement de nouveaux produits ou de nouvelles garanties.

La CCR vise également à développer son activité à l'international, en saisissant toutes les nouvelles affaires jugées profitables.

**Beaucoup d'experts pensent que la pandémie Covid-19 va révolutionner le secteur des assurances du point de vue des concepts et des pratiques. Pouvez-vous nous expliquer comment ?**

En effet, la pandémie a mis en exergue le problème concernant l'accessibilité aux produits d'assurance, notamment en termes de souscription. Le confinement et la distanciation sociale sont un handicap pour une accessibilité et un traitement rapide des demandes, et c'est justement, le temps de se rendre à l'évidence des bienfaits de la digitalisation. Ainsi, les assureurs doivent se réinventer, et certains commencent déjà à réfléchir à l'évolution de leur business model.

Faire sa transformation digitale implique pour les sociétés du secteur de revoir leurs processus, qu'ils concernent la relation client ou la définition de nouvelles offres■

الشركة المركزية لإعادة التأمين

COMPAGNIE CENTRALE DE REASSURANCE

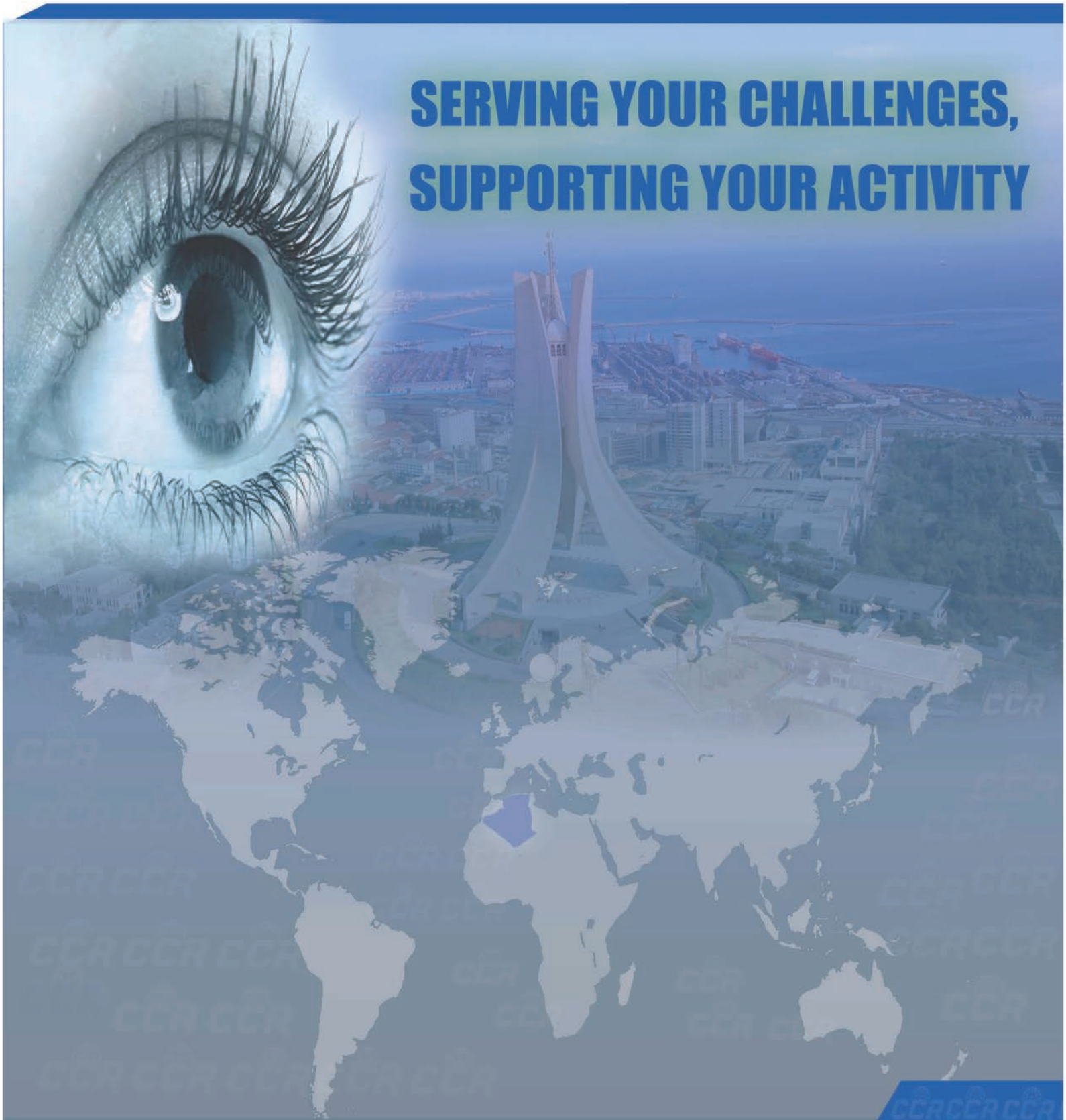


Îlot 135, N°2, Cité Administrative Plateau. Ouled Fayet. Alger 16035
Tél : +213 0 21 38 25 08 - Fax : +213 0 21 38 26 16
E-mail : contact@ccr.dz - Site Web : www.ccr.dz

Ouverture d'agences bancaires en Afrique

# Elargir la zone de compétence et de couverture bancaire

**Concurrence.** L'installation des banques en tant qu'agents financiers *« doit répondre à un besoin d'accompagnement pour le compte des opérateurs économiques locaux dans leur perspective d'aller conquérir les zones africaines »*, indique Souhil Meddah, expert financier.

Par Hamid Merzouk

L'après-Covid est décisif pour l'Algérie qui, entre autres défis, doit se replacer sur le plan économique. Le gouvernement compte faciliter la tâche aux entreprises pour conquérir, notamment, le marché africain. Le ministre des Finances a annoncé l'ouverture d'agences bancaires, publiques, privées ou en partenariat à l'étranger, qui sera soumise à étude préalable. Le déploiement sur le continent africain, explique-t-il, est plus rentable par rapport à l'Europe où les conditions d'agrément sont différentes, en plus de la concurrence qui caractérise ce marché.

Quel sera l'apport de ces banques ? Sollicité, Ali Harbi, économiste expert-consultant en développement, souligne que *« c'est une première étape favorable au développement des exportations et des relations commerciales en Afrique »*. Cependant, prévient-il, *« il y a encore beaucoup à faire pour que cette décision soit efficace. Sans un train de décisions d'accompagnement, cela risque d'être une action vaine »*. Quelles en sont les mesures nécessaires ? Pour M. Harbi, il est impératif de *« mettre en place des lignes de crédit export adossées à une garantie d'Etat pour faciliter la vente du produit algérien à crédit sans mettre en danger la viabilité de l'entreprise algérienne »*.

L'économiste préconise d'*« ajuster la réglementation des changes en faveur d'un allongement des délais de recouvrement des créances et de permettre des remises et ristournes des exportateurs en faveur de leurs clients sans risque pénal »*.

La démarche doit également, aux yeux de M. Harbi, *« permettre aux exportateurs algériens d'investir en Afrique pour consolider leurs chaînes commerciales et de sous-traitance, comme par exemple dans les réseaux de distribution et la différenciation retardée du produit »*.

Par ailleurs, il trouve nécessaire de *« réformer le dispositif du fonds de soutien à l'export pour faciliter la promotion du produit et le démarchage commercial »* et de *« permettre aux exportateurs de disposer de leurs recettes d'exportation dans une plus grande part pour faciliter leurs flux financiers avec leurs fournisseurs et aussi leurs prestataires sur les marchés cibles »*. Pour sa part, Souhil Meddah, expert financier, relève, de prime abord, *« la nécessite d'élargir la zone de compétence et de couverture bancaire vers l'espace africain »*, laquelle *« doit de facto s'inscrire dans le cadre d'une stratégie globale consolidée, axée sur le rôle des quelques espaces supranationaux de libre échange potentiellement exploitables dans les pays qui appartiennent à des zones ayant la dynamique de pouvoir concrétiser des actions marchandes entre Etats sous la coupe des organismes financiers »*.

Enchaînant, l'expert indique que l'installation des banques en tant qu'agents financiers *« doit répondre à un besoin d'accompagnement pour le compte des opérateurs économiques locaux dans leur perspective d'aller conquérir les zones africaines. »* Ce besoin « *doit se conformer à une politique monétaire basée sur la compétitivité du dinar par rapport aux autres monnaies d'échange, tout en misant sur les transactions qui s'échangent en euro par exemple »*■

Une chose est sûre : l'ouverture d'agences bancaires en Afrique sera porteuse de solutions, mais la démarche n'est pas une simple affaire. Une des équations importantes réside dans la capacité du continent africain dans son ensemble de *« faire valoir ses potentiels d'échanges internes en termes de produits manufacturés, sachant qu'une bonne partie des modèles africains se base sur les traitements et les exportations des valeurs brutes »*.

Aussi, le basculement vers une canalisation des flux bancaires extérieurs, explique M. Harbi, *« sera impérativement conditionné par l'existence préalable d'un espace d'exportation et d'échange avec les autres pays du continent (marchés de la demande), qui doit aussi concrétiser ses flux contre une monnaie internationale utile pour les besoins de notre balance des paiements »*■

Planche à billets

# Où est parti l'argent imprimé ?

**Mystère.** De nombreux Algériens et Algériennes s'interrogent sur le sort réservé par les gouvernements successifs à l'argent imprimé dans le cadre de la finance non-conventionnelle ou la planche à billets. Destiné essentiellement au soutien de la croissance économique, comme l'avait expliqué l'ex-Premier ministre devant les députés et les sénateurs, mais dans les faits, une partie de cet argent imprimé avait connu un autre sort que celui pour lequel il a été *« destiné »*.

En effet, sur le même podium où l'ex-puissant dirigeant de l'époque Ahmed Ouyahia avait défendu le recours à la planche à billets pour sauver l'Algérie d'une faillite certaine, le ministre des Finances, Aymen Abderrahmane, fait un *« feedback »* et livre quelques vérités sur l'usage de l'argent imprimé, dont le montant à atteint les 6.500 milliards de dinars.

Lors d'une déclaration devant l'Assemblée nationale le mois de septembre dernier, le ministre des Finances affirme que *« les billets de banque imprimés au cours des dernières années, dont le montant a atteint 6.500 milliards de dinars, étaient destinés à rembourser les dettes des entreprises nationales. La moitié du montant était allouée à la couverture du déficit annuel du Trésor public »*. Le ministre des Finances ne s'est pas arrêté là, il va encore plus loin pour livrer quelques détails très importants sur cette opération. Avec des données bien précises, le ministre affirme que *« 2.185 milliards de dinars étaient principalement destinés à rembourser les dettes dues à la Société nationale des hydrocarbures, ainsi qu'à la Banque nationale d'Algérie (BNA) et à la Banque du crédit populaire d'Algérie (CPA) résultant d'investissements dans des bons du Trésor public. C'est ce qu'on appelle l'emprunt national pour la croissance économique, dans le but de renforcer les capacités virtuelles des banques dans le domaine du financement des investissements »*, a-t-il expliqué.

Présentée comme une solution à la crise financière qui a secoué le pays depuis la chute *« brutale »* du prix du pétrole sur le marché international en janvier 2015, la planche à billets lancée par le gouvernement Ouyahia en 2017, adoptée à l'unanimité par les deux Chambres de l'actuelle Assemblée nationale et qui avait suscité un large débat au sein de la société, a continué à fonctionner jusqu'au mois d'avril dernier.

Pendant ce temps, les Algériens ont subi les conséquences de la politique monétaire d'Ahmed Ouyahia et son gouvernement. Ni la croissance économique n'a été tirée vers le haut ni le pouvoir d'achat des citoyens n'a été préservé. Trois ans après le lancement de la planche à billets, la situation économique et financière s'est empirée, et le spectre de la planche à billets continue à planer sur l'horizon, faute d'une vision économique à long terme.

Enfin, il est temps pour le gouvernement de prêter oreille aux experts des finances et de l'économie pour remettre l'économie nationale sur le rail et refonder le pays. Les histoires du passé peuvent servir d'enseignements pour éviter l'effondrement du pays■

A. B.

INTERNATIONAL
# L'ACTUEL
Le magazine de l'économie et du partenariat international

# ABONNEZ-VOUS

Oui, je désire m'abonner à la revue *L'ACTUEL* pour 12 numéros au prix de :

☐ Algérie : **2 750,07 DA** **(dont 900 DA frais d'envoi)** ☐ Etranger : **24,00 €** (+18€ frais d'envoi)

Nom ou raison sociale : .....

Personne à contacter : ..... e-mail : .....

Activité ou profession : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Fax : ..... Date : .....

*Signature et cachet*

**Nombre d'exemplaires** ☐

***Ci-joint mon réglement :***

☐ par chèque bancaire à l'ordre de : **LES NOUVELLES REVUES ALGERIENNES**

☐ par virement bancaire : BADR Chéraga Compte n° : 00300634000087330089


Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - Alger
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
e-mail : redac@actuel-dz.com

Hydrocarbures

# Perspectives mondiales et algériennes

**Pression.** Selon le FMI, il faudrait un cours du Brent à USD 106 le baril pour que l'Algérie rééquilibre sa balance courante en 2020, un niveau non seulement inatteignable dans le contexte actuel mais aussi nettement supérieur aux autres pays exportateurs de pétrole de la région.

Début 2017, les principales banques d'investissements tablaient sur un prix de 55 dollars le baril. Ces prévisions prenaient comme hypothèse le début d'un cycle à forte demande mondiale couplé à des coupes de productions annoncées par l'Opep ; cette dernière voulant profiter de la croissance qui s'annonçait pour augmenter les marges de ses pays adhérents. Ces hypothèses se sont confirmées dans les premiers mois de 2017. Néanmoins, le renversement des cours s'est opéré, d'après nous, pour les trois raisons imprévues suivantes :

- Le retour sur la scène de l'offre du Nigeria et de la Libye couplé aux conditions climatiques douces qui ont eu pour effet de réduire la consommation de gaz dans les pays froids ;
- Le recours au pétrole de schiste comme réponse aux prix élevés du baril : bien que l'entrée en jeu du pétrole de schiste ait été prise en compte, la rapidité et l'inondation du marché par ce type de pétrole n'ont pas été anticipées correctement ;
- Les flux de liquidités : le retournement du comportement des traders de matières premières suite à l'arrivée du pétrole de schiste. La situation globale des ordres était jusqu'à lors essentiellement longue avant de rebasculer majoritairement sur des positions short.

Cela a eu pour effet d'accroître la quantité de pétrole en stock par les fournisseurs sur la deuxième moitié de 2017, jusqu'à atteindre des seuils de saturation sur les années suivantes : en mai 2020, les futures WTI de juin se négociaient à des prix au-dessous de 0.

### Principales caractéristiques de la croissance au cours du premier trimestre 2020

L'évolution de la production industrielle par secteur d'activité permet de distinguer les aspects suivants : après des hausses plus ou moins appréciables observées dès le troisième trimestre 2018, le secteur de l'énergie accuse une variation négative, soit -1,2% au premier trimestre 2020 par rapport à la même période de l'année précédente. Les hydrocarbures enregistrent une baisse de 3,3%.

Le repli de la production constatée au niveau de la branche pétrole brut et gaz naturel, soit -3,9%, a largement influé sur cette évolution. De même, la liquéfaction du gaz naturel s'est caractérisée par des hausses durant les quatre trimestres. précédents, voit sa production reculer de 11,9%.

### Secteur des hydrocarbures en Algérie

Selon l'ONS, la croissance économique en Algérie n'a atteint que 1,2% au T3 2019 après avoir stagné à 0,3% au T2. À 1,03 million de barils par jour en moyenne sur les neuf premiers mois de l'année, la production de pétrole brut a ainsi touché son plus bas niveau

depuis 2003, alors que celle du gaz a décroché de 7,5% par rapport à 2018. Compte tenu de la baisse des cours mondiaux du pétrole, le PIB nominal du secteur des hydrocarbures a ainsi enregistré une chute de 18% au T3 malgré la stabilité du dinar contre le dollar.

Selon le FMI, il faudrait un cours du Brent à USD 106 le baril pour que l'Algérie rééquilibre sa balance courante en 2020, un niveau non seulement inatteignable dans le contexte actuel mais aussi nettement supérieur aux autres pays exportateurs de pétrole de la région. Les exportations d'hydrocarbures sont sous pression. Elles ont chuté de 12,5% sur les 10 premiers mois de 2019, conséquence d'un double effet volume-prix particulièrement significatif pour le gaz (saturation du marché européen, consommation nationale soutenue).

Pour la première fois depuis des décennies, l'Algérie devrait avoir ainsi plus consommé de gaz en 2019 qu'elle n'en a vendu à l'étranger (BNP Paris Bas ECO Emerging 1er Trimestre 2020).

## Répartition des exportations en Algérie depuis 2010

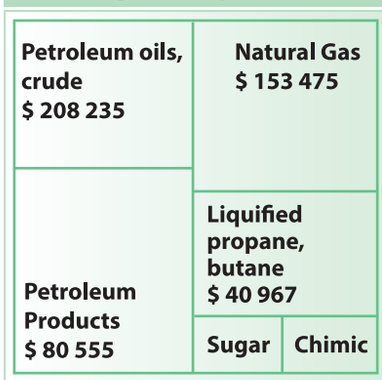


Cumulé de 2010 à 2019 m USD

*Source : UN Comtrade data explorer*

## Destination des exportations depuis 2010 (m USD)

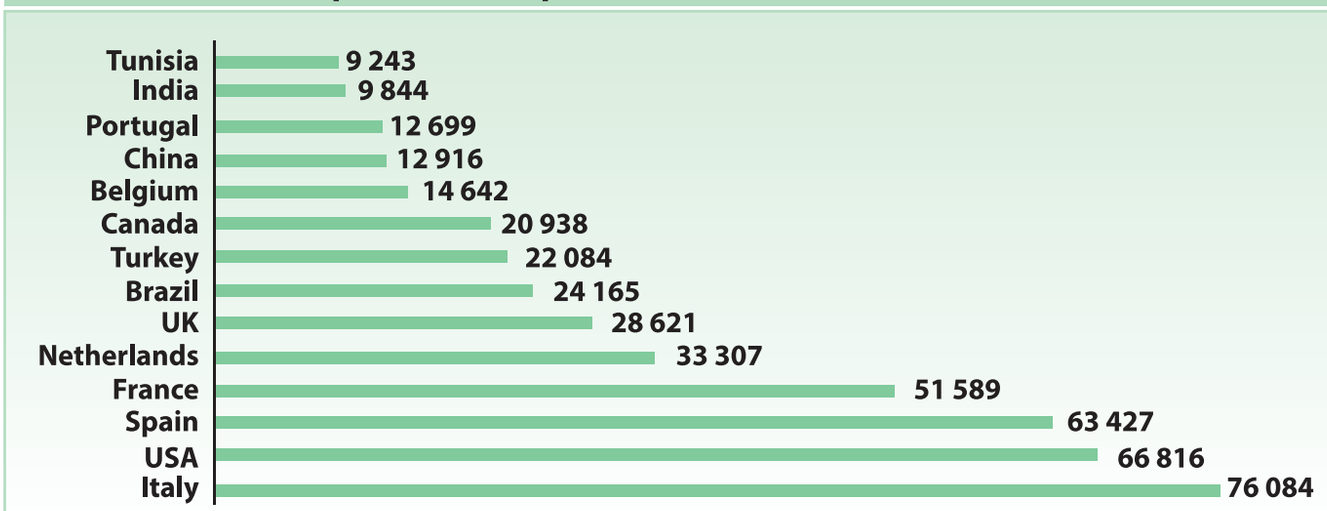


Source : *UN Comtrade data explorer*

## Performance du secteur gazier

En Mds de m³

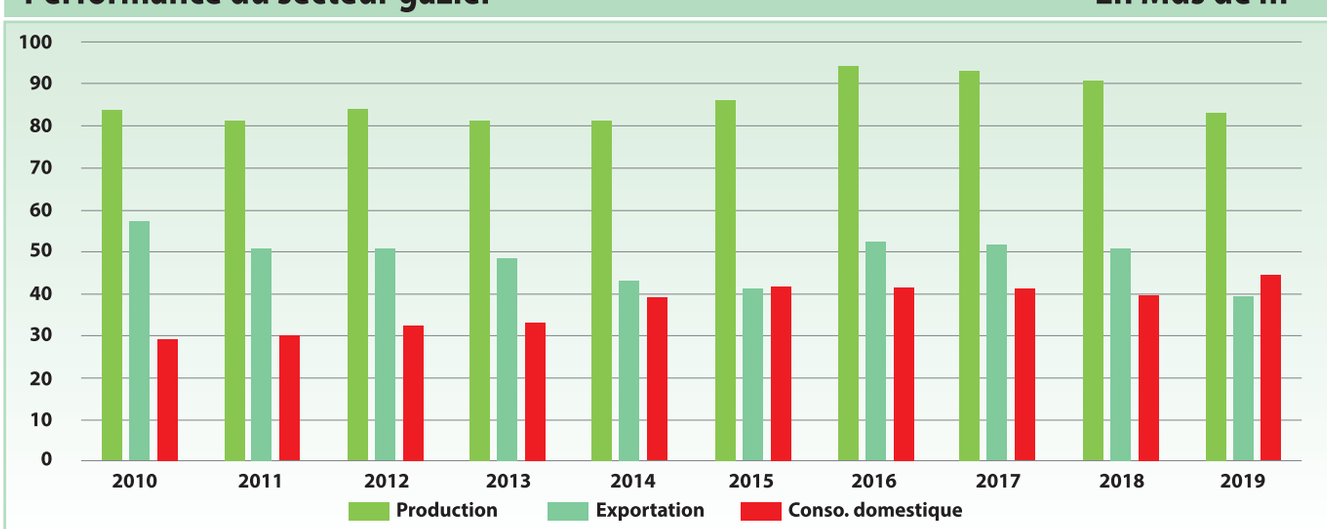

L'Opep a légèrement abaissé son estimation de la demande mondiale de pétrole en 2020, principalement en raison d'une activité économique plus faible dans les pays hors zone OCDE.

En 2020, la demande mondiale de pétrole devrait reculer de 9,2 mbj à 90,6 mbj. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés ont réduit leur production afin de soutenir les cours et tablent pour 2021 sur une prévision d'un rebond de 7 mbj à 97,6 mbj.

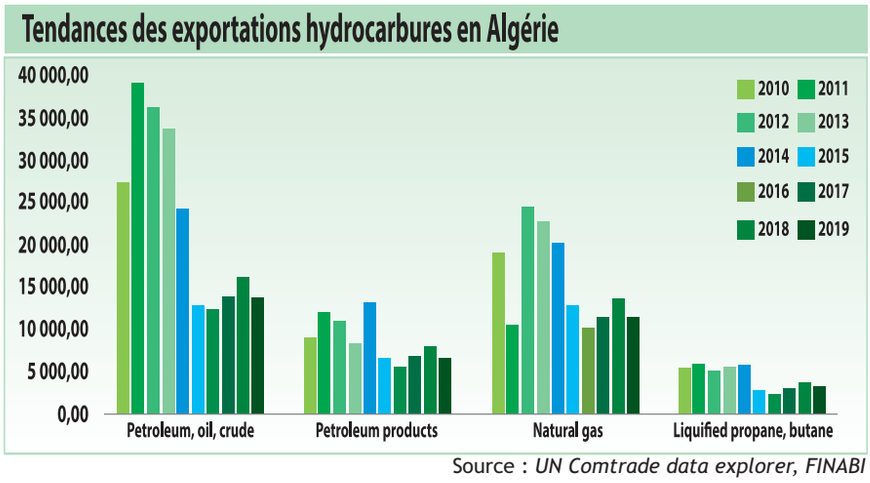


Source : *UN Comtrade data explorer, FINABI*

Même à ce niveau, elle resterait, toutefois, toujours 2,4 mbj au-dessous du niveau de 2019, essentiellement en raison de la faiblesse actuelle de la demande pour le carburéacteur et le kérosène. L'AIE, de son côté, anticipe dans ses premières prévisions pour 2021 un bond inédit de 5,7 millions de barils par jour (mbj) de la demande mondiale par rapport à 2020, année marquée par la pandémie du Covid-19.

## Nos prévisions

Les prix du pétrole devraient rester bas malgré l'accord Opep+ conclu le 12 avril 2020. Sur l'ensemble de l'année, la production de brut en Russie diminuera de 12%, soit la plus forte baisse de la production pétrolière depuis 1994. En Algérie, la diminution de la rente pétrolière pèse sur la capacité à autofinancer des projets d'infrastructure et, par conséquent, se répercute négativement sur l'investissement public et la croissance des activités non-pétrolières. Par ailleurs, les déficits budgétaires, conséquences directes de la baisse de la rente pétrolière, sont en passe de devenir une caractéristique structurelle. La chute des recettes pétrolières pèse aussi sur la balance de paiements. Comme l'atteste la baisse des réserves de change, la diminution de la rente pétrolière pourrait se traduire à terme par une perte de la marge de manœuvre des banques centrales pour assurer la parité de change fixe.

| Prix du Brent en USD / Prévision FINABI | | | |
|---|---|---|---|
| 2019 | 63,37 | 2020 | 36 |
| 1Q20 | 23 | 1Q21 | 42,5 |
| 2Q20 | 42 | 2Q21 | 45 |
| 3Q20 | 40 | 3Q21 | 47,5 |
| 4Q20 | 40 | 4Q21 | 50 |
| | | 2021 | 46,25 |

## Risques d'amélioration

En plus de l'incertitude quant à la trajectoire de nos prévisions, nous assumons que pour le marché du pétrole, d'autres facteurs sont en jeu comme de possibles guerres commerciales, problèmes d'approvisionnement ou d'autres facteurs géopolitiques. Comme évoqué précédemment, la Russie a comme objectif d'équilibre de budget un baril à 57 $, soit 30 $ de moins que celui de l'Arabie saoudite. À fin août, le président Poutine a déclaré qu'*« il serait mieux si les prix étaient légèrement plus élevés »* que les 46 $ le baril de Brent ; une voie délicate pour l'Opep+ de rogner des parts de marché tout en menant une politique de soutien des prix, signe d'une probable meilleure coordination à venir. L'optimisme quant au retour de la production libyenne a vite, hélas, tourné court. Le pays est loin des conditions de paix raisonnables conditionnant le retour au rythme de croisière de la production pétrolière.

## Risques de dégradation

Nous nous devons également d'évoquer la possibilité d'un nouveau confinement dans le monde. Cela provoquerait des impacts considérables sur l'économie mondiale et provoquerait potentiellement une baisse des prix du baril à 25 $.

| Mb/J | 2019 | 1Q20 | 2Q20 | 3Q20 | 4Q20 | 2020 | 1Q21 | 2Q21 | 3Q21 | 4Q21 | 2021 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Demande mondiale** | **99,8** | **94,1** | **83.2** | **93.8** | **96.7** | **92.0** | **96.5** | **97.1** | **98.2** | **98.3** | **97.5** |
| Demande OCDE | 47,6 | 45,4 | 37.7 | 44.1 | 45.7 | 43.2 | 45.6 | 45.6 | 46.6 | 46.4 | 46.0 |
| Demande Non OCDE | 52,2 | 48,7 | 45.5 | 49.7 | 51.1 | 48.7 | 50.9 | 51.5 | 51.6 | 51.9 | 51.5 |
| **Offre mondiale** | **100,9** | **101,0** | **92.7** | **91.7** | **94.0** | **94.8** | **96.5** | **98.3** | **99.7** | **100.5** | **98.8** |
| OPEP Crude | 30,0 | 28,3 | 25.9 | 24.4 | 25.9 | 26.1 | 27.9 | 29.1 | 29.9 | 30.3 | 29.3 |
| OPEP NGLs | 5,4 | 5,4 | 5.2 | 5.0 | 5.2 | 5.2 | 5.3 | 5.4 | 5.5 | 5.5 | 5.4 |
| Offre non OPEP | 65,4 | 67,3 | 61.6 | 62.3 | 62.9 | 63.5 | 63.4 | 63.8 | 64.4 | 64.7 | 64.0 |
| **Balance globale** | **1,1** | **6,9** | **9.4** | **-2.1** | **-2.8** | **2.9** | **0.0** | **1.2** | **1.5** | **2.2** | **1.2** |
| Prix de Brent/ Prévisions FINABI | 63,37 | 23 | 42 | 40 | 40 | 36 | 42.5 | 45 | 47.5 | 50 | 46.25 |

Source : *IEA, FINABI*

## Prévisions des prix

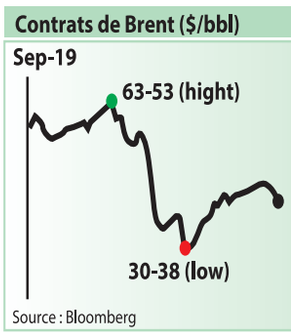


L'horizon s'est considérablement amélioré durant les derniers mois essentiellement grâce à la politique de gestion de l'offre des membres de l'Opep+ pour stabiliser le marché et ayant pour effet de réduire l'extrême volatilité. Nous nous attendons à ce que cette tendance perdure selon notre scénario de base (croissance du PIB de 5%) avec une augmentation modérée des prix aux alentours des 50 $ le baril à fin 2021.

Les 50 $ comme objectif pour l'Opep+ est un prix pour lequel la Russie serait à un niveau de confort et qui tiendrait à l'écart les puits de schiste américains, le tout en permettant de stimuler la demande. Selon les diverses analyses, l'Arabie saoudite aurait besoin d'un baril à 89 $ pour équilibrer son budget 2020, comparé à un baril à 57 $ pour la Russie.

## Offre

Nous pensons que la Russie et l'Arabie saoudite augmenteront graduellement leur production afin de stabiliser les prix, maintenant leur part de marché, et plus important encore, évitant aux USA ou à d'autres pays hors Opep de se positionner en fournisseurs. La production de l'Arabie saoudite a augmenté de 7,55 mb/j en juin à 10,7 mb/j en juillet, nous prévoyons que la production augmente à 9 mb/j à la fin 2020. Ainsi, avec la normalisation de la demande, nous nous attendons à ce que la production saoudienne atteigne éventuellement les 10,8 mb/j en décembre 2021.

## Demande

La demande moyenne projetée à environ 92 mb/j en 2020, avec une consommation moyenne de 83,2 mb/j au T2 2020. Le T4 2020 devrait voir la demande en pétrole atteindre les 96.7 mb/j. Une moyenne de 97.5 mn/j en 2021 est prévue.

Les voyages intérieurs devraient reprendre dans le monde, mais les vols internationaux resteront probablement sous pression aussi longtemps que les restrictions entre pays et les mesures de quarantaines resteront en place.

Une peur générale de voyager et le fait de l'utilisation des outils digitaux en remplacement des déplacements d'affaires n'augurent pas de retour à la normale. Selon l'IATA, le nombre de passagers ne retrouvera pas son niveau d'avant-crise qu'à partir de 2023.

## Menaces sur le long terme

Les transports comptent pour 61% de l'utilisation de pétrole. La génération d'électricité et l'industrie représentent, quant à elles, 62% de l'utilisation de gaz naturel.

De ce fait, la production d'électricité et les transports sont responsables, à eux deux, de plus de 64% des émissions à effet de serre. De notre point de vue, le changement de paradigme des pays développés lié à la réduction des émissions à effets de serre et la réduction de leur part d'utilisation d'énergies fossiles impactera inexorablement le secteur des hydrocarbures :

- L'électrification des flottes de véhicules réduira la part de pétrole nécessaire aux transports ;
- La production d'électricité sera remplacée par des sources d'énergies renouvelables (éolienne et solaire majoritairement).

Cette transition vers une réduction des émissions de dioxyde de carbone (low carbon) impliquera un repositionnement stratégique des portefeuilles d'investissements vers des tendances encore largement méconnues. Néanmoins, nous pouvons déjà constater de façon claire le positionnement des multinationales opérant dans le domaine des hydrocarbures.

Nous pouvons avancer, par exemple, que des majors européens sont bien plus avancés dans les investissements de type low carbon tech que leurs confrères américains, que cela soit en stratégie active de diversification de portefeuille ou en investissement pur.

Néanmoins, Exxon Mobile a été la première des majors à définir un objectif de réduction de 15% des émissions de méthane pour 2020, et 25% de réduction des gaz de torchage (sur une base comparative de 2016), et sont, par ailleurs, leaders mondiaux de la séquestration géologique du dioxyde de carbone■

Synthèse FINABI

Relance du secteur minier

# Let's go !

**Du pain sur la planche.** Pour certaines ressources minières, l'Algérie dispose d'un potentiel de taille mondiale. Il est question du vanadium, du lithium, des terres rares, du minerai de fer avec 25 milliards de tonnes, en plus des 3 milliards de tonnes de Ghar Djebilet, l'uranium, le cuivre, l'or et le diamant.

Le gouvernement peaufine sa stratégie dans le but de trouver la meilleure alternative au pétrole. La dimension exceptionnelle du potentiel minier algérien, véritable vecteur de croissance des autres industries, offre de belles perspectives. Chercheurs et analystes sont unanimes : le sol algérien regorge, en quasi-surface, de la plupart des minéraux, avec des quantités et des concentrations exceptionnelles et compétitives, ainsi que des coûts d'exploitation parmi les plus attractifs dans la région et dans le monde. Pour certaines ressources minières, l'Algérie dispose d'un potentiel de taille mondiale. Il est question du vanadium, du lithium, des terres rares, du minerai de fer avec 25 milliards de tonnes, en plus des 3 milliards de tonnes de Ghar Djebilet, l'uranium, le cuivre, l'or et le diamant.

Aujourd'hui, commente Ali Kefaïfi, expert, dans un secteur minier mondial, riche par sa chaîne de valeur et la qualité de ses techniciennes et techniciens, l'Algérie aura fort à faire sur tous les plans pour remonter la pente. L'expert désigne *« les textes législatifs et réglementaires, l'attractivité, la formation et développement des compétences, le développement de champions industriels privés, les infrastructures (slurry pipelines ou minéraloducs, zones industrielles, zones portuaires), le développement technologique (IoT, intelligence artificielle, robotique, etc.) et, surtout, la débureaucratisation et place à l'initiative privée, dont les champions industriels et l'entreprise junior »*. A ses yeux, il est impératif d'attirer l'attention sur la richesse financière et technologique de la chaîne de valeur mine-métal-économie.

En guise d'argument, l'expert cite l'exemple de l'économie minière américaine qui a déclaré que 86 milliards de dollars de minerais produits ont donné après traitement 770 milliards de dollars de métaux, soit 6 fois plus, puis une valeur ajoutée en aval de 3.130 milliards de dollars, soit plus de 25 fois la valeur des minéraux d'origine. Impressionnant ! Mais l'Algérie a-t-elle les moyens de sa politique de réhabilitation des mines ?

Si le domaine minier n'est exploré qu'à hauteur de 50%, commente M. Benamirouche, chercheur au Cread, ce qui donnera la possibilité pour réaliser de nouvelles découvertes, les taux de renouvellement et de récupération sont faibles. *« Si des avantages fiscaux additionnels sont accordés,* commente l'universitaire, *cela engendre moins de recettes pour l'Etat et s'oppose aussi à l'objectif de contrôle des réserves pétrolières. »* Et d'ajouter : *« L'amélioration de l'attractivité du domaine minier n'est pertinente qu'avec la sophistication des exportations hors hydrocarbures pour balancer le déclin des réserves, donc de production et des exportations pétrolières. »* Une chose est sûre : la réhabilitation du secteur minier est une tâche qui portera le nombre des travaux d'Hercule à 13. Mais le gouvernement compte aller jusqu'au bout.

Une feuille de route est en cours de mise en œuvre, comprenant, notamment, la révision de la loi régissant le secteur et l'organisation d'assises nationales des mines afin de fournir, à terme, l'économie nationale en matières premières actuellement importées. La feuille de route vise, entre autres, à développer les axes structurants du domaine minier. Les experts ont ciblé des gîtes et des gisements dont le développement imminent est nécessaire tels que Ghar Djebilet, les gîtes et gisements aurifères du Hoggar, le plomb et le zinc d'Oued Amizour (Béjaïa), le phosphate de Bled El-Hadba (Tébessa) et tout l'Est algérien. Aussi, plus de 12 substances minérales seront bientôt produites au profit de l'industrie nationale.

Le département d'Arkab s'est donné un échéancier jusqu'au début du premier trimestre 2021 pour le lancement des cinq grands projets structurants porteurs de valeur ajoutée pour le pays■

H. K.

جديد
new
Nouveau
BMS® LIGHTING
Lampe LED
Filament Gold
مصباح لاد
ذهبي
garantie
3 ANS
www.bms-electric.com
FGG125
4W / 6W
FGG95
4W / 6W
FGE64
4W / 6W
FGC35T
4W
FGC35
4W
شركة بي أم أس قاعة العرض
3 طريق الملعب دراية الجزائر
الهاتف: 023 34 93 07 / 023 34 93 02
الفاكس: 023 34 93 03
وحدة التصنيع
شارع حميدي سعيد بئرخادم الجزائر
الهاتف و الفاكس: 023 44 36 25/26
BMS electric SHOW ROOM
3 Rue du stade - Draria Alger
Tel: 023 34 93 02 / 023 34 93 07
Fax:023 34 93 03
Unité de production
Rue Hamidi Said- Birkhadem Alger
Tél & Fax: 023 44 36 25/26

Transport maritime

# Un jeu de poker en plein Covid-19

Ces derniers temps, un grand débat est lancé dans les médias autour de la nécessité de repenser la stratégie du pays en matière des transports en général et du transport maritime en particulier. Les pouvoirs publics entendent engager des réformes profondes dans ce secteur, en adoptant une nouvelle vision et une stratégie réfléchie afin de bâtir un pavillon national digne d'un pays à traditions maritimes.

***Farid Omari :*** *Capitaine au Long-Cours*
*CLC - ENSM - Expert international*
*diplômé – OEI- Genève - Expert maritime*
*UAR - MBA – UQAM - Canada*
*Certifié ELA/EJLA -Europe*

L'industrie maritime est sans doute un levier économique important et les transports en sont un instrument de domination et de conquête pour tout pays respectueux de sa souveraineté. Dans la présente contribution, il sera question d'aborder la nature de cette activité, ses caractéristiques, les risques associés ainsi que l'évolution du transport maritime mondial à l'horizon 2050, dans un environnement de contraintes multiples.

Le transport maritime est une activité commerciale qui ne peut se construire que sur le long terme. Il faudrait, donc, bâtir une vision et faire des choix stratégiques afin d'organiser un pavillon national capable de prendre des parts de marchés sur les plans régional et international, mais surtout répondre à la demande locale en termes de connectivité en cas de lobbying, guerre, pandémie…

Il s'agit d'une activité qui nécessite beaucoup de ressources, financières notamment, très réglementée[1] et qui a lieu dans un environnement hostile : mers, océans, canaux, écluses, passages, sabotage, piraterie, terrorisme...

C'est une demande induite et risquée, qui évolue dans des marchés très volatiles, soumise à des variations cycliques, sous l'effet du commerce mondial, des tensions géo-politiques et de la situation économique globale.

L'objet de la présente contribution est de répondre d'abord aux questions suivantes :

- Pourquoi le marché du Shipping[2] est volatile ?
- Quels sont les cycles de ce marché ?
- Quels sont les risques pour une compagnie maritime ?

Et ensuite, donner un résumé d'une analyse faite par le cabinet Clarkson and Research relative à l'évolution de l'activité du transport maritime en considérant trois scénarii possibles pour la période 2020-2050, en tenant compte de l'intensité de la pandémie Covid-19, du changement climatique et de la technologie liée au shipping[3].

[1] Conventions internationales (environnement, pollution, sûreté, sécurité, formation, qualité de vie, assurances, communication, régimes de droit…)
[2] Le shipping est une notion plus globale que le transport maritime (physique)
[3] Smart Shipping

## L'industrie maritime

L'industrie maritime n'est pas que le shipping. Elle est composée principalement de cinq créneaux :

- Le transport maritime (physique/navires de commerce)
- La construction et l'ingénierie navales
- Offshores oil&gas…
- Pêche
- Tourisme et services maritimes

Le transport maritime, à lui seul, représente le tiers de cette industrie.

***Pourquoi le marché du shipping est volatile ?***

### Offre, demande et taux de frets maritimes

La demande au transport maritime est une fonction induite. Elle dépend, entre autres, de l'activité commerciale (achat-vente), donc des échanges et évolutions économiques.

Il existe dix facteurs qui influencent l'offre et la demande et qui agissent sur la formation des taux de frets[4].

| Demande | Offre |
|---|---|
| L'économie mondiale | La flotte mondiale |
| Le commerce maritime | La productivité de la flotte |
| Les distances parcourues | La construction navale |
| Les chocs économiques aléatoires | La casse et partes totales de navires |
| Les coûts de transport | Le niveau des taux de fret |

Source : Clarckson

## Le cycle économique

Il est caractérisé par les étapes suivantes :

- Le creux (Through)
- La reprise (Recovery)
- Le pic (Peak)
- Récession (Collapse)

Se référer au schéma ci-après pour l'explication de chaque cycle.

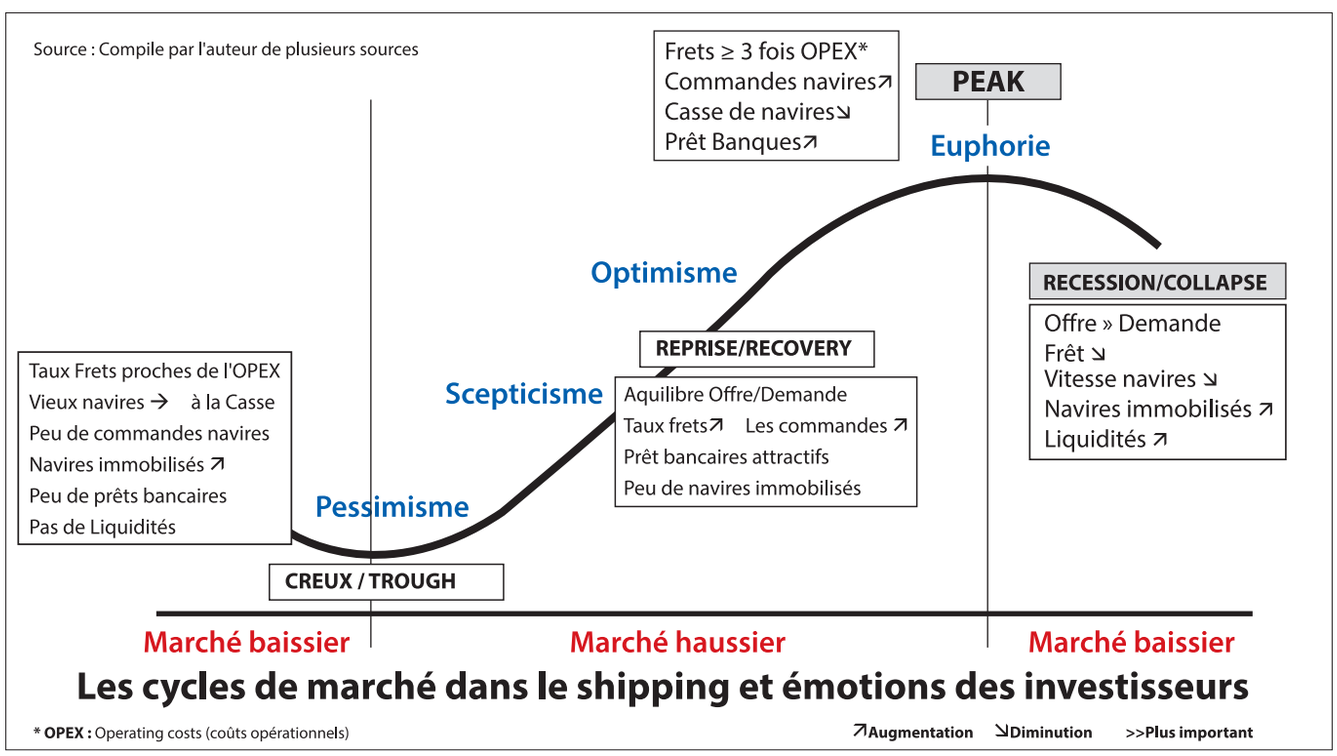


[4] Selon M. Stopford

## Les cycles du marché de 1970 à 2020

La figure 1 montre une succession de pics et de creux depuis la première crise pétrolière de 1973 à la crise actuelle 2020 (accentuée par la pandémie Covid-19), en passant par des pics, à l'instar du boom de la construction en Chine, en 2010.

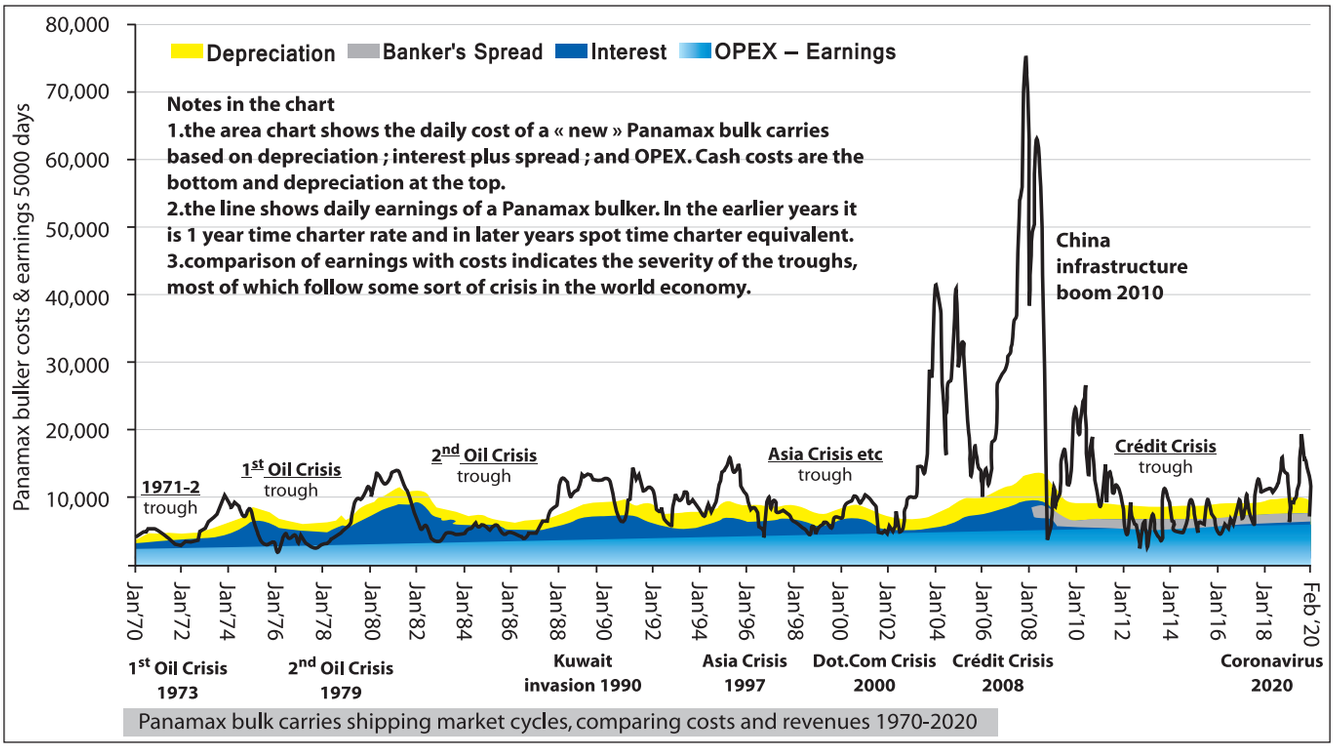

Panamax bulk carries shipping market cycles, comparing costs and revenues 1970-2020

La courbe ci-après donne les fluctuations en termes de rentabilité ($ US/jour) pour la période 2016-2020 par type de navires dry (Capresize-Panamax-Supramax-Handysize)[5].

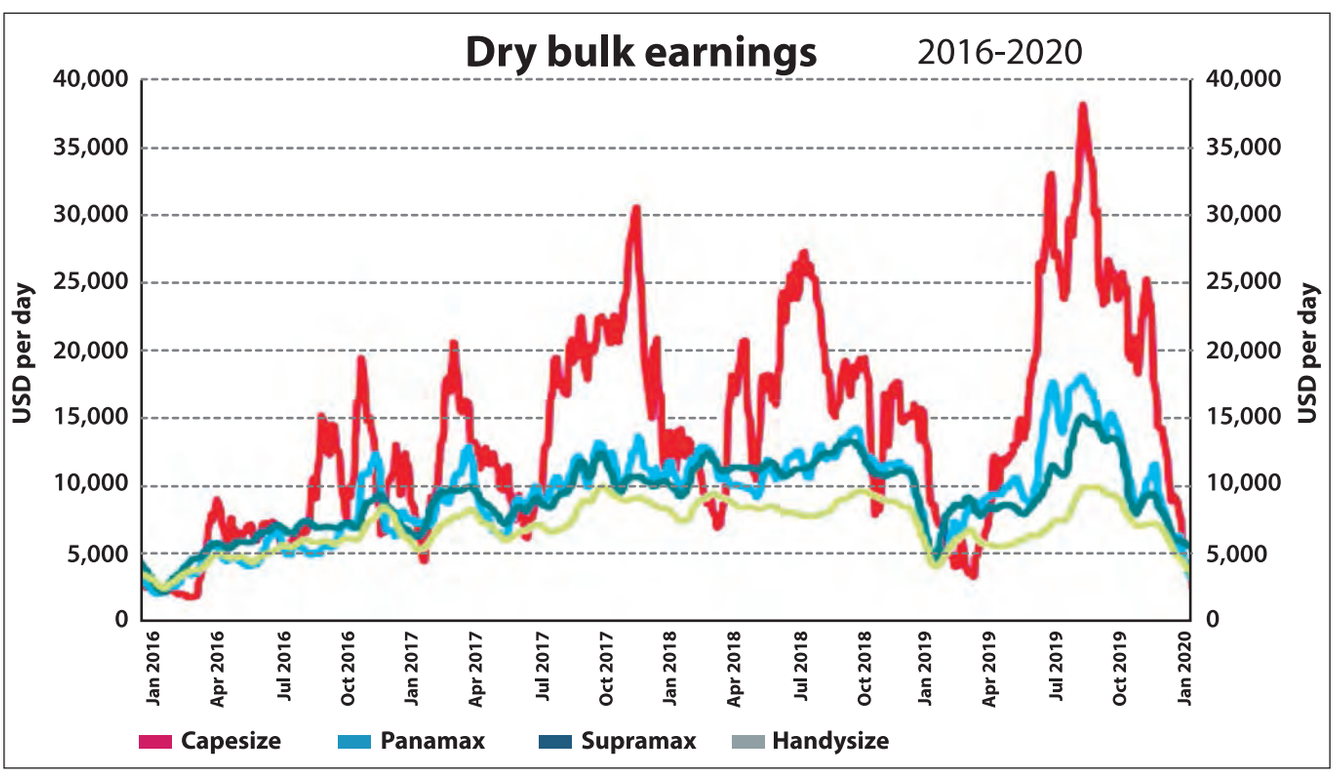


[5] Type de navires par tonnage

A la fin 2015, une offre de navires importante a été observée pour le Vrac sec, liquides ainsi que pour le transport par conteneurs, donnant lieu à des taux de fret très bas jamais observés depuis 1985. L'année 2017 a connu, quant à elle, une reprise et une croissance jusqu'à 2018 avec un ralentissement dans les commandes de navires. L'année 2019 a enregistré un début de crise et 2020 une récession avérée accentuée par la pandémie Covid-19.

## Le transport maritime à l'horizon 2020-2050

**1.** En janvier 2020, le secteur du transport maritime est entré dans une nouvelle décennie avec des fondamentaux de marché faibles et la perspective d'une année difficile, avec quelques points positifs. Mais la pandémie de coronavirus (PCV) posait déjà les bases d'un scénario plus sombre.

**2.** La réponse à la question : *« A quelle profondeur et pour combien de temps ? »* serait un compromis. La stratégie de confinement largement adoptée et soutenue par des mesures fiscales met l'économie mondiale sur une corde raide et précaire qui a déjà conduit à une diminution importante des échanges.

Pendant ce temps, les chantiers navals ont réduit leurs capacités. Des carnets de commandes réduits et en baisse d'environ 75%.

**3.** Les scénarios en prévision illustrent comment cette stratégie risquée pourrait se dérouler dans le secteur maritime. Le scénario 1 se déroule comme prévu et le commerce maritime reprend en 2023, tandis que les autres scénarios traitent de résultats moins favorables, dans lesquels la récession s'étend jusqu'au milieu de la décennie.

**4.** En examinant la réponse de l'industrie du transport maritime à la pandémie, nous devons nous rappeler que dans les années à venir, l'industrie maritime devra également faire face au changement climatique et à la révolution numérique I4[7] .

**5.** Ces défis ont fait l'objet de nombreuses discussions, mais jusqu'à présent, les progrès pratiques ont été incohérents et inconsistants. En secouant le statu quo, la pandémie pourrait être le catalyseur des mesures radicales nécessaires.

**6.** Les trois scénarios nous rappellent également qu'au cours des 20 prochaines années, l'industrie maritime doit reconstruire sa flotte. L'adoption des nouvelles technologies radicales disponibles à l'heure actuelle entraînera le plus grand changement dans la conception des navires depuis que la vapeur a remplacé la voile au XIXe siècle.

**7.** Les constructeurs de navires, leurs fournisseurs et leurs clients géreront cette transition, impliquant l'intégration des principaux systèmes fonctionnels à bord des navires pour incorporer divers degrés d'automatisation ; idéalement dans le cadre de protocoles industriels pour gérer l'arbitrage *« messagerie »* sur les gros navires (c'est-à-dire des protocoles de type CANbus[8] à développer).

**8.** Les trois séries de scénarios couvrent le commerce maritime 2020-2050, exigences de construction navale 2020-2050 et la technologie des navires de 2020 à 2050.

*« Nous savons que nous ne pouvons pas prédire l'avenir. Mais nous pouvons essayer de nous préparer aux changements qui sont clairement "sur la carte". Ne pas se préparer peut être plus risqué et plus cher que l'option "sûre" de ne rien faire. »*

*Martin Stopford*

[6] Résumé de l'étude du cabinet Clarkson Research
[7] Industrie 4.0
[8] Bus de données (Multiplexage)

**9.** Les trois scénarios de commerce maritime jusqu'en 2050 (figure 2) commencent par la pandémie de coronavirus (CVP), et chacun a un résultat différent.

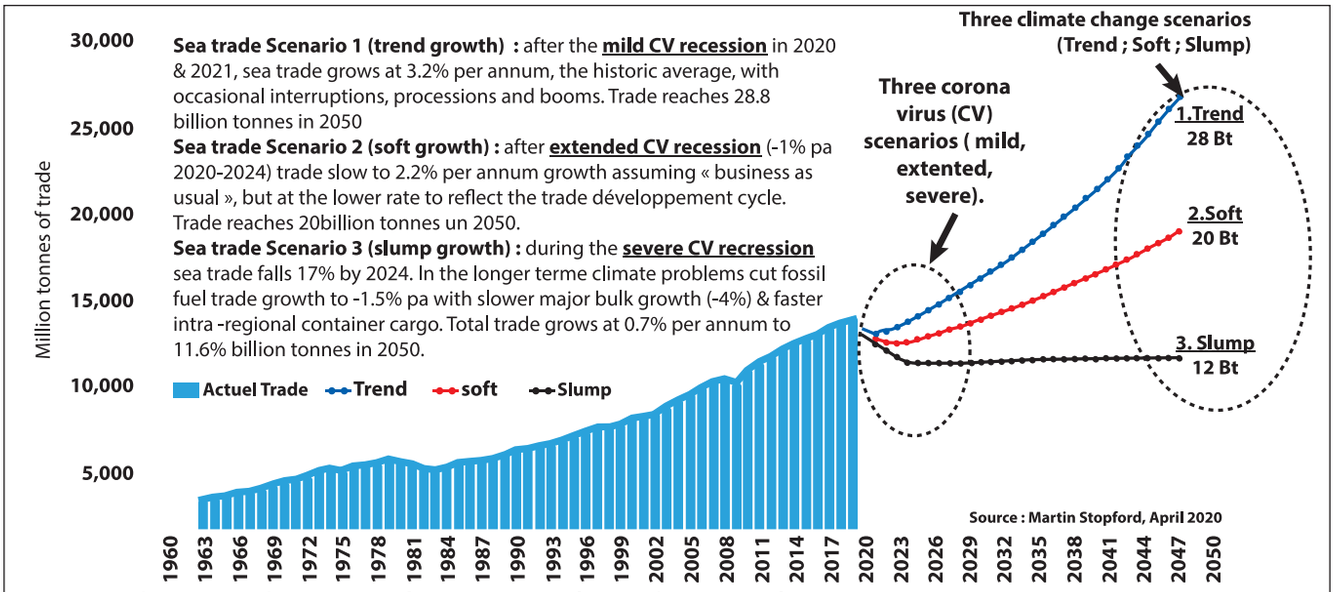

Three sea trade scenarios of corona virus & climate change Developments 2020-2050

**10.** Dans le scénario 1 du commerce maritime, la pandémie mondiale suit le modèle de la Chine. Après des années difficiles en 2020 et 2021, le commerce maritime revient à la normale, augmentant de 3,2% par an jusqu'en 2050.

**11.** À l'autre extrême, le scénario 3 (figure 2) envisage des problèmes persistants, une récession économique profonde qui, combinée à des mesures relatives au changement climatique, conduit à une baisse de 15% du commerce maritime d'ici 2024, suivi d'une hausse de 0,7% par an ; croissance pour la période 2025-2050. Ce scénario ressemble à l'impact des crises pétrolières qui ont déclenché les récessions maritimes des années 1970 et 1980.

**12.** Les trois scénarios de construction navale (figure 3) confrontent les chantiers navals à une forte baisse des besoins en nouveaux navires au cours des deux ou trois prochaines années. Le scénario 3 (Eco-speed 10 nœuds) montre le creux le plus grave (2022-2023). Mais les nouvelles commandes passées ne respecteront probablement pas les exigences. Elles soulèvent des questions d'ordre politique et des commandes anticycliques pour des raisons spéculatives, sociales et stratégiques.

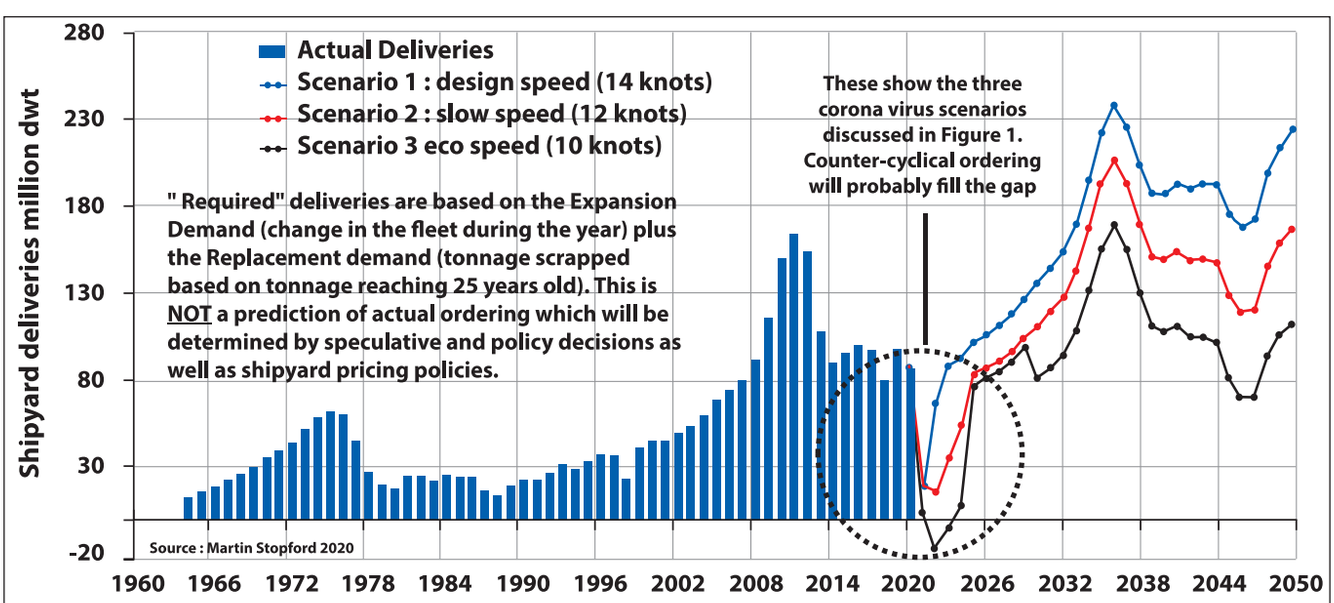

Three shipbulding scenarios showing actual deliveries to 2019 and "required" deliveries scenarios 2020-2050

**13.** À long terme, les scénarii de construction navale (figure 3) indiquent une demande substantielle (de construction navale) due à la croissance du commerce, aux vitesses de fonctionnement plus lentes, à la refonte et à la réingénierie des systèmes des navires marchands en réponse au changement climatique ainsi qu'à la navigation intelligente (I4).

**14.** L'optimisation de la vitesse est un problème majeur de conception car, avec la technologie actuelle, la vitesse lente est le moyen le plus simple de réduire les émissions (mais au prix de la nécessité d'acquérir des navires supplémentaires). L'intégration de systèmes fonctionnels à bord pour accroître l'automatisation et l'assurance qualité (AQ) sera tout aussi importante.

**15.** Le scénario technologique (figure 4) suggère que trois *« vagues de développement »* peuvent être utilisées pour construire une flotte de navires robustes et commercialement viables, incorporant des équipements mécaniques, électriques et numériques nouveaux et non testés.

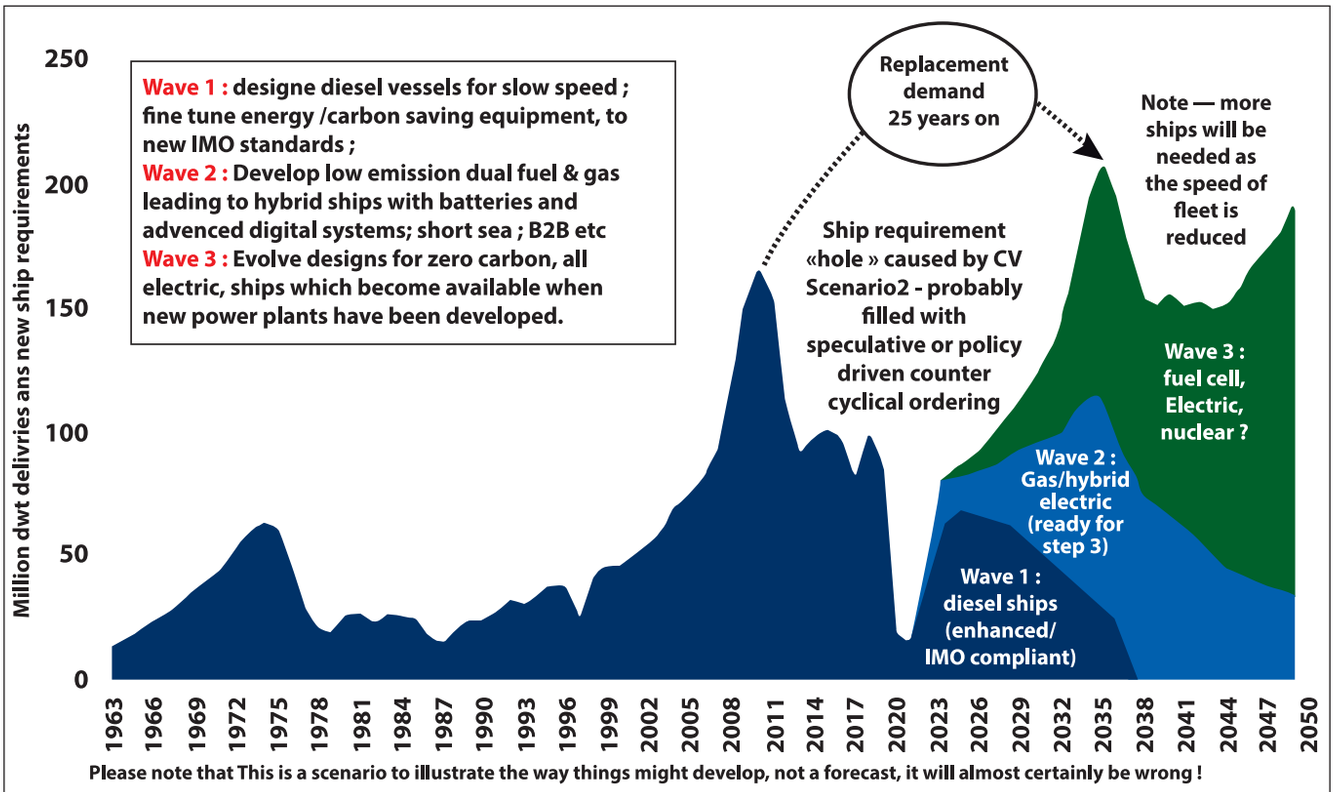

Technology scenario 2 to reach IMO 2050 CO2 target (based on trade scenario 2 and shipbuilding scenario 2)

**16.** Une vague de navires diesel améliorés pourrait être suivie (ou accompagnée) d'une vague de navires à propulsion électrique à essence et hybride ; puis une vague de navires zéro carbone, par exemple utilisant des piles à combustible. Chaque vague permettrait de développer et de mettre en service une nouvelle technologie dans des conditions d'exploitation réelles, sur une base graduelle mais cumulative.

**17.** Cette approche est similaire à la mise en œuvre de la technologie de la vapeur lors de la transition de la voile à la vapeur au XIXe siècle.

**18.** Enfin, l'analyse des émissions (figure 5) montre qu'en 2050, le scénario d'émissions 1 produit 771 Mt de carbone, soit près du double de l'objectif de l'OMI[9]. Le scénario d'émissions 2 produit 324 Mt de carbone par an et le scénario d'émissions 3 produit 184 Mt (tonnes métriques) de carbone, tous deux bien en deçà de l'objectif de l'OMI (moitié des émissions de carbone de 2008).

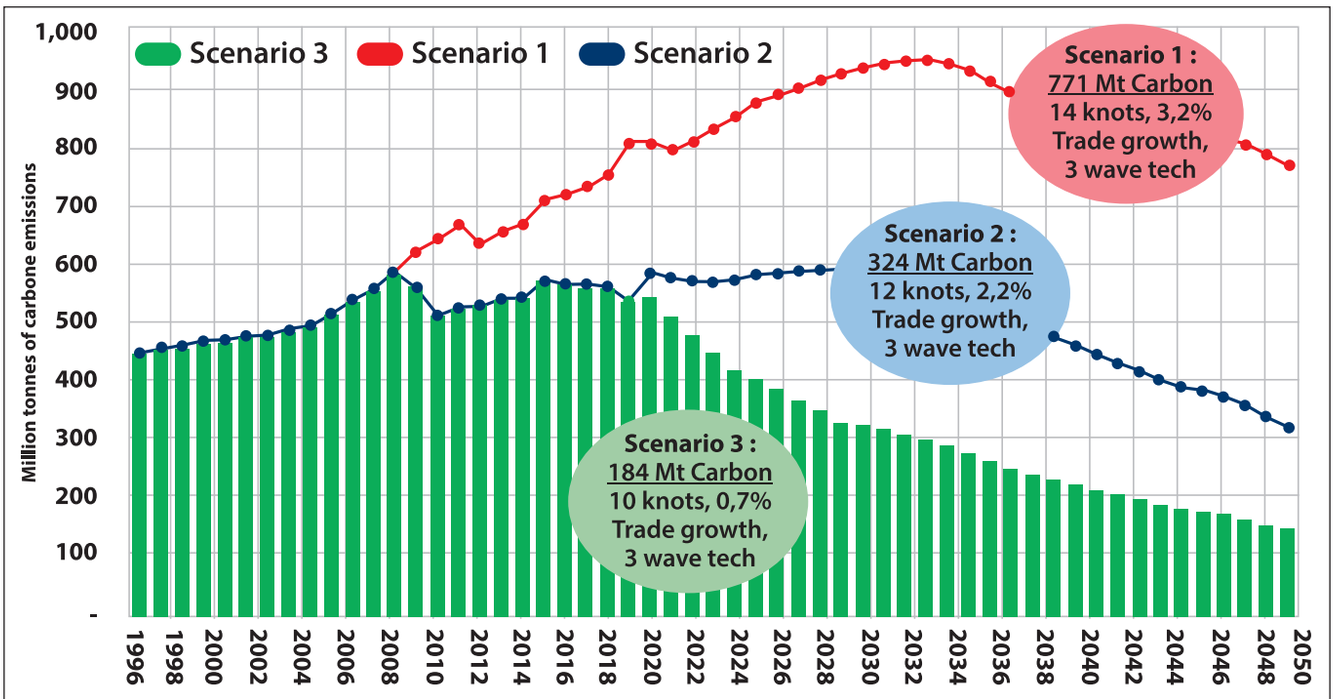

Carbon émissions for scenarios 1-3 based on trade, shipbuilding & technical scenarios

**19.** En conclusion, la pandémie entraînera une sorte de récession qui pourrait être légère ou grave. A cet égard, l'avenir reste imprévisible. Mais cela ne doit pas détourner l'attention de la tâche de faire progresser la transition vers la conception de navires intelligents et respectueux de l'environnement.

## Conclusion

Il est dit que *« le transport maritime est l'épine dorsale du commerce mondial »*, d'où l'importance stratégique de cette activité. Les pouvoirs publics doivent associer toutes les parties prenantes dans l'élaboration de cette vision car la stratégie à adopter doit concerner la chaîne logistique dans sa globalité.

Dans le cadre de cette stratégie, les tensions géostratégiques imposent à tous les acteurs de faire un choix de partenariat avec d'autres acteurs, notamment sur le plan régional afin de gagner des parts de marché mais surtout à assurer la sécurité des approvisionnements en temps de paix et de tensions (guerres, embargos…). Il faut surtout rompre avec la distinction faite entre public et privé et en renforcer le partenariat (PPP), car il est question de pavillon national, et là, la souveraineté prime sur l'origine du capital. Il faut aussi faciliter l'accès aux ressources financières, faire des contrôles intelligents, adopter les nouvelles technologies et surtout investir dans la technologie sociale *« le management et la formation »*. Connaître les enjeux et les risques dans ce métier serait un préalable pour tout investisseur dans ce domaine : transports maritimes■

*Farid Omari*

[9] Organisation maritime internationale

EmploiPartner.com

ENTREZ DANS LA
**NOUVELLE ÈRE** DU **RECRUTEMENT**

Farès Bouyoucef, consultant en stratégie et intelligence économique :

# “Il faut absolument redéfinir les différents rôles des attachés diplomatiques”

Le rôle de la diplomatie économique consiste en premier lieu en la promotion des intérêts économiques de l'Algérie à l'international, une mission qui échoit essentiellement au département ministériel des Affaires étrangères. La question est de savoir par quels moyens l'Etat algérien peut booster les exportations, notamment hors hydrocarbures, et rendre plus actives les représentations économiques et commerciales à l'étranger ? Pour trouver des réponses à ces interrogations, le magazine économique *L'ACTUEL* a donné la parole à un expert dans ce domaine, en l'occurrence Farès Bouyoucef, consultant en stratégie et intelligence économique.

Entretien réalisé par Rabah Abdessemed

**L'ACTUEL : Tout d'abord, voulez-vous nous faire une brève présentation du Centre algérien de diplomatie économique (Cade) ?**

**Farès Bouyoucef :** Le Centre algérien de diplomatie économique est une initiative qui a été lancée par deux cofondateurs, Anis Khellaf et moi-même. Le Cade est un centre indépendant de réflexions stratégiques, qui a pour objectif de décrypter les rapports de force géo-économiques. Les thématiques que nous traitons gravitent autour de deux disciplines fondamentales, que sont l'intelligence économique et la diplomatie économique.

De ce fait, nous pouvons traiter des sujets ayant une portée internationale tels que la géo-économie mais également des problématiques internes à l'Algérie, qui revêtent un caractère stratégique pour le développement structurel du pays. On fait appel aux acteurs clés issus du monde entier, s'impliquant dans les différentes sphères politiques, économiques, scientifiques (académiques), diplomatiques et sécuritaires principalement pour des avis d'experts et des contributions écrites. Nous éditons semestriellement *La Revue de la diplomatie économique*, dont la prochaine édition sera pour janvier 2021.

**Selon vos connaissances en la matière, dans quelle circonstance on parle de diplomatie économique ou de diplomatie commerciale ?**

Je me permets un léger retour en arrière pour mieux répondre à cette question. La diplomatie a longtemps eu un rôle de résolution des conflits entre nations par la voie pacifique et la négociation. Elle est, de ce fait, définie comme un domaine de la science politique, qui traite des relations internationales ainsi que des rapports multilatéraux et bilatéraux entre Etats. Néanmoins, ces dernières décennies, la pratique diplomatique s'est transformée, voyant ses objectifs se tourner vers le commerce et plus globalement l'économie, qui est devenue une thématique centrale. Ainsi, le terme *« diplomatie économique »* s'est graduellement imposé pour, aujourd'hui, être utilisé par un grand nombre d'institutions politiques et diplomatiques à travers le monde.

Il y a, en effet, une différence entre diplomatie économique et diplomatie commerciale, qui peut être explicitée à travers le dictionnaire de diplomatie de Berridge et James. Cette distinction peut s'appréhender à travers les deux points suivants :

- La *« diplomatie économique »* renvoyant aux questions de politique économique, incluant le travail des délégations à des conférences telles que celles mises en place par l'Organisation mondiale du commerce.
- La *« diplomatie commerciale »* s'effectuant lors de missions diplomatiques. Celle-ci englobe également l'activité de suivi et de renseignement sur les politiques économiques dans les pays tiers ainsi que les conseils sur les meilleurs moyens de les influencer.

Par ailleurs, il existe un lien important entre diplomatie économique et diplomatie traditionnelle. Cette relation peut se manifester à travers un certain nombre d'actions gouvernementales. Ainsi, il a été observé dans plusieurs pays dans le monde des fusions entre ministère des Affaires étrangères et ministère du Commerce, après la constatation de rapprochements de plus en plus visibles dans le cadre des missions de ces deux institutions.

Dans la définition donnée par le ministère des Affaires étrangères français à la diplomatie économique, on peut observer les éléments suivants :

- Soutenir les entreprises présentes sur les marchés extérieurs ;
- Attirer vers le pays des investissements étrangers créateurs d'emplois ;
- Mieux adapter le cadre de régulation international aux intérêts économiques défensifs et offensifs du pays.

D'autres ministères ont également établi leurs définitions de la diplomatie économique suivant leurs propres visions et interprétations de ce concept.

**Quelle est votre opinion sur la diplomatie économique algérienne durant ces deux dernières décennies, d'une part, aussi comment jugez-vous, en général, le rôle des attachés au service économique et commercial au niveau de nos représentations diplomatiques à l'étranger, d'autre part ?**

Il est difficile de se prononcer sur le rôle de la diplomatie économique algérienne sur les deux dernières décennies. Car pendant cette période, l'Algérie était plus orientée vers l'importation que vers l'exportation.

D'après mes informations, la création d'une structure de diplomatie économique au ministère des Affaires étrangères est une action relativement récente se situant en fin d'année 2017 (source *APS*). Ce qui est d'ailleurs une excellente initiative que je tiens à saluer. Concernant la deuxième partie de votre question, je pense que les services économiques de nos représentations diplomatiques sont insuffisants, ils doivent faire beaucoup plus pour aider au développement des entreprises algériennes à l'international. Cette aide doit passer essentiellement par différentes actions :

- Pouvoir renseigner les entreprises algériennes sur la fiabilité relative aux potentiels partenaires étrangers ;
- Leur apporter un soutien dans le pays où elles souhaitent se développer ;
- Les mettre en contact avec le réseau commercial du pays ;
- Les mettre en contact avec le pouvoir politique du pays (groupes d'amitiés parlementaires, …) ;
- Les mettre en relation avec le réseau de la diaspora établie dans le pays cible ;
- Apporter une aide financière si besoin.

Pour qu'un service économique puisse apporter ce genre de soutien aux entreprises, il doit d'abord commencer par créer et développer son réseau dans le pays où il se trouve. Ce qui n'est pas une mince affaire.

**Vous avez évoqué dans un article *« les coulisses de la guerre technologique sur les marchés internationaux »* ; pouvez-vous nous faire un résumé de vos objectifs en écrivant cet article ?**

Depuis quelques décennies, on a pris l'habitude d'observer sur les marchés certaines actions illégales ou à la limite de la légalité découlant de la concurrence accrue entre acteurs économiques privés. Le secteur des hautes technologies est l'un de ces marchés où tous les coups sont permis. Etudier les comportements des firmes présentes sur les marchés technologiques internationaux est un exercice relativement complexe. Il l'est davantage quand les Etats interviennent pour déséquilibrer les rapports de force.

On peut, par exemple, imaginer que la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine puisse être une guerre de leadership économique et technologique et non un simple désaccord visant à rééquilibrer la balance commerciale entre les deux superpuissances. Mon objectif en écrivant cet article était, donc, de présenter une grille de lecture axée sur le prisme de la guerre économique plutôt que de me concentrer sur les événements se déroulant en surface largement communiqués par les médias de masse, qui jouent d'ailleurs un rôle assez significatif sur la plupart des échiquiers stratégiques. Pratiquer l'intelligence économique m'a permis d'appréhender un univers comportant des outils et méthodes utiles à la compréhension d'un environnement concurrentiel complexe en modélisant les différents rapports de force et en formalisant les jeux d'acteurs.

**Dans le cas d'une nouvelle réorientation du rôle des représentations économiques à l'international, quels seraient vos conseils à l'Etat algérien ?**

Tout d'abord, je n'oserai parler de conseils envers l'Etat algérien mais plutôt de propositions. A mon avis, il faut commencer par redéfinir les différents rôles concernant les attachés diplomatiques et culturels. Il est absolument nécessaire de leur donner des objectifs précis et un certain nombre d'activités à entreprendre dans les pays où ils opèrent. Ensuite, il va falloir créer un réseau international solide et inclure les acteurs clés concernés (entreprises, chambres de commerce, diaspora…). L'attaché culturel est celui qui sera amené à faire connaître la culture algérienne et ses spécificités. Il doit nouer des relations solides avec la société civile du pays d'accueil (associations, artistes…). C'est à travers ce qui sera accompli qu'on pourra augmenter le nombre de visiteurs (tourisme d'affaires et/ou de loisir) en Algérie, ce qui engendrera des retombées économiques appréciables.

L'attaché économique doit travailler sur deux fronts, interne et externe :

- En interne : il doit constituer un certain nombre de bases de données comprenant les acteurs stratégiques du pays d'accueil (entreprises, acteurs économiques, diaspora influente…).
- En externe : il doit organiser mais aussi assister aux différents événements économiques, travailler son carnet d'adresses, nouer des relations solides avec les acteurs économiques, politiques, les ONG, etc.

Une fois que ce travail de fond (renseignement économique et de networking) est achevé, il devra passer à l'étape relative à l'aide aux entreprises algériennes. Par ailleurs, le succès de n'importe quelle opération dans le domaine de la diplomatie économique ne peut être l'œuvre exclusive de l'Etat, il faut impérativement inclure tous les acteurs clés de la société civile et toute autre partie prenante. Un Etat qui agit seul en croyant maîtriser l'ensemble des événements se met à découvert face aux risques et menaces existants et à venir.

**Vous venez de lancer tout récemment une initiative dans le cadre de l'élargissement du cercle de réflexion et d'action nord-américain pour les résidents aux Etats-Unis et au Canada ; pouvez-vous nous donner plus d'informations à ce propos ?**

Le Cade se développe continuellement en Algérie, mais également à l'international. Nous avons commencé, dans un premier temps, par la création du Club d'Alger. Ensuite, nous avons lancé le Club de Boston, qui sera réservé aux résidents des USA et du Canada. D'autres clubs suivront sûrement aux prochaines étapes du cycle de développement. Le Club de Boston constituera notre socle de réflexion et d'action nord-américain. Il inclura les Algériens qui se trouvent dans ces pays, mais également les amis de l'Algérie qui ne sont pas nécessairement algériens.

L'objectif est d'essayer de créer un réseau solide et de dynamiser la diaspora en faisant en sorte qu'elle soit efficace et influente.

**Un vrai changement dans les offensives commerciales à l'étranger peut-il se produire avec les nouveaux responsables de l'Etat algérien ?**

On ne peut atteindre un certain niveau de performance commerciale à l'international si on ne dispose pas d'un modèle économique viable. Je pense que la priorité pour l'Algérie est de construire un système économique sur la base de ses atouts et caractéristiques. Une fois les fondements mis en place, on pourra implémenter une politique nationale d'intelligence économique, qui se combinera avec un dispositif de diplomatie économique spécifique permettant aux firmes algériennes d'être performantes à l'international et au commerce extérieur de réaliser un solde excédentaire.

> ***« Notre objectif est de créer un réseau solide et de dynamiser la diaspora en faisant en sorte qu'elle soit efficace et influente. »***

L'Algérie se trouve présentement dans une phase assez troublée déjà par les conséquences de la Covid-19 et avant cela par une crise politico-économique qui avait entraîné le départ de l'ancien régime. Aujourd'hui, un nouveau système politique est aux commandes. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a exprimé sa ferme volonté d'arriver à une Algérie nouvelle. Plusieurs chantiers ont été lancés pour transformer en profondeur le pays. Il est encore tôt pour apprécier les retombées de ces réformes.

Néanmoins, pour arriver à cette Algérie tant souhaitée, il faudra compter sur la participation des Algériens où qu'ils soient dans le monde■

Accord d'association Algérie-UE

# Une révision pour de meilleures opportunités

**Indispensable.** L'ouverture du marché local aux entreprises et produits européens a créé une concurrence déloyale mettant à mal la production locale qui peine à se faire une place sur les marchés internationaux, plus particulièrement ceux du Vieux Continent.

Par Salim B.

L'accord d'association Algérie-UE, entré en vigueur en 2005, sera révisé en vue d'adapter le calendrier du démantèlement tarifaire aux intérêts économiques du pays. L'Algérie cherche, à travers cette initiative, à rectifier un déséquilibre qui date de plusieurs années. C'est, d'ailleurs, ce qu'a déclaré le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors d'une récente entrevue accordée à des responsables de médias nationaux.

Le président a affirmé la volonté de l'Algérie de *« revoir le calendrier (démantèlement), et l'UE est d'accord concernant cette révision à laquelle s'attellent des économistes »*. Le président a fait savoir que *« nous ne pouvons pas renoncer à l'accord d'association avec l'UE (...), l'Union européenne étant un partenaire auquel nous nous attachons »*.

**Une mise à niveau nécessaire**

L'économie algérienne, reposant essentiellement sur les recettes des exportations des hydrocarbures, tarde, en effet, à faire sa mue et assurer son indépendance par rapport aux marchés pétroliers internationaux. Cette ouverture du marché local aux entreprises et produits européens a créé, par conséquent, une concurrence déloyale mettant à mal la production locale qui peine à se faire une place sur les marchés internationaux, plus particulièrement ceux du Vieux Continent.

D'où l'urgence de mettre à niveau le tissu des entreprises locales de manière sérieuse et urgente. Pour rappel, un ancien programme de mise à niveau a été déjà initié, ciblant des milliers d'entreprises sans pour autant atteindre les objectifs escomptés.

Des préalables sont indispensables, expliquent les économistes, en vue d'ouvrir entièrement le marché local à la concurrence des produits étrangers. Parmi lesquels, l'on peut citer, entre autres, la labellisation du produit local et l'amélioration de sa qualité, le renforcement de la population des PME pour atteindre un seuil critique permettant d'assurer une production intense et régulière. Il est fait aussi état de la nécessité de l'émergence d'un secteur de transformation capable d'accompagner les efforts qui donnent déjà des résultats probants dans l'agriculture.

L'économie nationale est appelée également à exploiter les multiples niches qu'offre l'industrie. Côté évaluation de ce partenariat, des économistes ne cachent pas leur pessimisme. Certains évaluent même les pertes dues à cette association à plusieurs milliards de dollars, ce qui rend la nécessité d'une révision primordiale afin d'équilibrer les opportunités et d'offrir à l'industrie locale l'occasion de conquérir de nouveaux marchés, notamment le marché européen■

Après la normalisation des relations israélo-émiraties

# La Turquie nouveau parrain des Palestiniens

**Soutien.** La Turquie a toujours été connue pour son ambivalence politique par rapport à ses relations internationales, mais s'agissant de son soutien indéfectible à la cause palestinienne, il n'y a rien à dire.

Finalement, le message de juillet dernier de l'ancien ministre algérien des Affaires étrangères, Lakhdar Brahimi, à ses amis et diverses personnalités du monde arabe afin de contrer Trump et Netanyahou et leur mascarade concernant le deal du siècle est resté lettre morte. Et pour cause, les événements se sont précipités depuis pour évoluer mais dans le mauvais sens malheureusement.

**Le coup de poignard dans le dos des Palestiniens**

Au fil des années, le monde arabe a fini par jeter l'éponge en se désintéressant d'une manière *« très sournoise »*, du moins concernant certains pays, de la cause palestinienne qui demeure au centre de tous les enjeux. Anwar Gargash, le ministre d'État des Affaires étrangères des Emirats arabe unis, a fait savoir à propos de l'accord de normalisation des relations avec Israël : *« Nous n'avons pas perdu le moindre ami »*, ajoutant que les EAU soutenaient toujours *« une solution à deux États et la fin de l'occupation israélienne »*, concernant la situation israélo-palestinienne, à laquelle les accords apportent un nouveau souffle. *« Nous devons ouvrir des canaux de communication, parce que l'expérience arabe de n'avoir aucune communication avec Israël n'a vraiment donné aucun résultat »*, a-t-il conclu.

Un gros mensonge puisque sur demande du président Mahmoud Abbas, le ministère palestinien des Affaires étrangères a décidé de rappeler immédiatement son ambassadeur aux Emirats arabes unis à la suite de l'accord de normalisation des relations israélo-émiraties.

Le Sieur Gargash pouvait trouver mieux pour justifier ce rapprochement, aujourd'hui concrétisé et apposé au bas d'un document à Washington, sous la supervision du patron de la Maison-Blanche, Donald Trump. De son côté, Netanyahou, tout heureux de son exploit, a déclaré, au lendemain de l'annonce du soi-disant accord de paix : *« Je remercie le président égyptien Al-Sissi et les gouvernements d'Oman et de Bahreïn pour leur soutien au traité de paix historique entre Israël et les Émirats arabes unis, qui élargit le cercle de la paix et sera bénéfique pour toute la région. »*

D'ailleurs, il n'est pas impossible de voir d'autres pays arabes emboîter le pas à leurs prédécesseurs.

**Le Turquie prend la relève**

Force est de constater que la Turquie est connue pour son ambivalence politique par rapport à ses relations internationales. Néanmoins, s'agissant de son soutien indéfectible à la cause palestinienne, il n'y a rien à dire. A plusieurs occasions, et à plus forte raison depuis la normalisation des relations entre Israël et certains pays du Golfe, la Turquie est l'un des premiers pays à réagir par la voix de son président.

Le président Recep Tayyip Erdogan avait déclaré : *« J'ai donné des instructions à notre ministre des Affaires étrangères, j'ai dit que nous pourrions suspendre nos relations diplomatiques avec le gouvernement d'Abou Dhabi ou bien rappeler notre ambassadeur. »* Auparavant, le ministère des Affaires étrangères avait accusé les Emirats de *« trahir la cause palestinienne »* avec cet accord.

*« Nous n'avons jamais permis et ne permettrons jamais que la Palestine soit dévorée. »* Aussi, pour venir en aide aux Palestiniens sur le plan politique, la Turquie a relevé le défi là où plusieurs pays arabes ont échoué.

Le Hamas et leurs rivaux du Fatah se sont entendus sur l'organisation *« d'ici six mois »* des premières élections palestiniennes en 15 ans. Ne dit-on pas que *« A quelque chose, malheur est bon »*. Justement, c'est la volonté « d'union » contre la normalisation des relations entre Israël et des pays arabes qui a poussé les deux parties au consensus. *« Nous nous sommes mis d'accord pour la tenue en premier lieu des élections législatives, puis de l'élection du président de l'Autorité palestinienne et, enfin, du conseil central de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) au cours des six prochains mois »*, avait dit à une source médiatique, depuis Istanbul à Jibril Rajoub, un haut responsable du Fatah le 20 septembre dernier. Du reste, le ministre des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, a indiqué dans ce sens, qu'Ankara était prête à participer à l'organisation des futures élections palestiniennes et à soutenir également la réconciliation des différentes factions palestiniennes, a rapporté l'agence de presse Anadolu.

*« Le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riad Malki, et moi-même nous nous sommes entretenus lors d'une visioconférence »*, a expliqué M. Cavusoglu dans un tweet■

A. A.

PUB

Ngozi Okonjo-Iweala

# Une Africaine à la tête de l'OMC ?

Ngozi Okonjo-Iweala, de nationalité nigériane, née en 1954 à Ogwashi-Ukwu, dans le delta du Niger, a passé la majorité de sa vie aux États-Unis où elle a étudié dans deux universités prestigieuses, le Massachusetts Institute of Technology (MIT) et Harvard avec une thèse intitulée : *« Politique du crédit, marchés financiers ruraux et développement agricole au Nigeria.»*

Cette économiste chevronnée a été la première femme à occuper deux fois le poste de ministre des Finances et cheffe de la diplomatie du Nigeria durant deux mois. Mme Okonjo-Iweala a commencé sa carrière à la Banque mondiale en 1982, où elle a travaillé pendant 25 ans.

En lice pour prendre la tête de l'OMC, la candidate nigériane met en avant son expérience *« à la croisée du commerce et de la santé publique »*, puisqu'elle a, notamment, piloté jusqu'à récemment l'un des programmes de l'OMS dans la lutte contre la Covid-19. La tâche de Ngozi Okonjo-Iweala sera ardue si elle est élue à la tête de l'OMC, car elle aura fort à faire dans un contexte mondial de crise économique et de crise de confiance au sein de l'Organisation■

F. A.

Art & Science of Amazing Protection

Sellekni Net

ⵙⵍⵍⵉⴽⵏⵉ ⵜⵓⵙⵙⵓⵏⵉⵏ ⵜⵉⵏⵏⵉⵏⵜ ⴰⵙⵉⵏⵜⵉⵏⵜ ⴰⵏⵜⵉⵏⵜ

# Sellek tes proches en leur offrant des Pass Internet

Service disponible sur l'offre PixX et Win Max Control au profit des clients PixX.
Prix de la transaction est de 10 DA + le montant du Pass Internet transféré.

L'ACTUEL 215 - 10/2020 Arep n° 201601559B

www.mobilis.dz

موبيليس
mobilis